

BULLETIN MUNICIPAL 2024

so m LOIRE

...



Sommaire

Le mot du Maire	3
Informations mairie.....	4
Délibérations.....	9
Budget communal.....	19
Commission Vie sociale	20
Restaurant scolaire	21
Commission Bâtiments, voirie et environnement.....	22
Commission Cadre de vie, culture et communication.....	23
Pluviométrie.....	25
80 ^e Anniversaire des combats des bois d'Anjou	26
Centre Communal d'Action Sociale.....	29
Vill'âge l'épinette, Services de proximité.....	30
Club nature de Somloire	32
Gdon.....	33
ADMR.....	34
Secours catholique.....	35
Transport solidaire.....	37
École.....	38
À cloche-pied	39
Foyer des jeunes.....	40
Relais Petite Enfance	41
Boc'EnBulle.....	41
Collectif Fioul.....	41
Bibliothèque, La Grange Ô Livres.....	42
Échange de savoirs, travaux d'aiguilles.....	43
Pour le sourire d'Alvina.....	43
CLAS.....	44
Les anciens combattants d'Algérie	45
SomloirYzernay CP Foot	46
Tennis club plainais-somloirais.....	47
Cssp Basket.....	48
VCC Somloire.....	49
ACTL, Association Attelage et Cavaliers des 3 Lacs	50
État civil.....	51
Liste des annonceurs.....	51

Somloire - Bulletin municipal 2024
Publication annuelle de la commune de Somloire
Directeur de la Publication : Sébastien Crétin

Site: <https://www.somloire.fr/>

Tél.: 02 4149 0540

Conception & réalisation : **ici** - www.com-ici.fr - 2410 157369

Crédits photos: Mairie de Somloire et associations

Dépôt légal: décembre 2024

manifestations 2025

12 JANVIER

Vœux du Maire

22 JANVIER

Disco du Foot

18 FÉVRIER

Goûter des ainés

28 FÉVRIER

Boum de l'école

26 AVRIL

Marché de printemps de l'école

08 MAI

Rando de l'ACTL

18 MAI

Rando des bois d'Anjou du VCCS

07 JUIN

Tournoi foot31-U U

08 JUIN

10 ans du club de foot

15 JUIN

Rando du basket à St Paul

15 JUIN

Spectacle Itinérances

29 JUIN

Kermesse de l'école

SEPTEMBRE

P'tite Somloiraise

11 OCTOBRE

Disco du CLAS



Le mot du Maire



CHÈRES SOMLOIRAISES, CHERS SOMLOIRAISS,

Au moment de coucher quelques mots sur cette feuille, les premiers sujets qui me viennent en tête sont en rapport avec l'actualité internationale. Tout d'abord à l'Est, avec la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Comment en 2024, peut-on continuer à se battre ainsi et à vouloir envahir et détruire un pays voisin ? Cela fait presque 3 ans (24 février 2022) que la Russie a envahi l'Ukraine et encore aujourd'hui, les combats continuent. Pire encore, les grandes nations s'allient de part et d'autre et les nourrissent, soit par un apport d'hommes, soit par un apport d'armes. Au niveau de l'Europe aussi, des aides financières sont accordées. Mais comment sortir de cette impasse ? Quand est-ce que la raison humaine va-t-elle reprendre le dessus ?

À l'Ouest, nous avons vécu une victoire sans appel de Donald Trump, dans une campagne présidentielle déchirante où tous les coups bas étaient permis. Les candidats d'une des plus grandes puissances mondiales ont fait preuve d'irrespect l'un envers l'autre, à coup de dénigrements et d'insultes. La politique américaine des années à venir va certainement nous impacter, le protectionnisme va être accentué. Donald Trump a promis de renforcer la puissance de son pays, mais ceci ne se fera pas sans impact sur la France, l'Europe et le monde.

En France, la dissolution surprise de l'Assemblée Nationale, qui nous a renvoyés aux urnes début juillet dernier, a donné un résultat sans majorité qui obligeait à un consensus qui n'aura pas lieu. Je ne connais pas les conséquences de la dégénérescence politique que l'on connaît actuellement, mais les décideurs nationaux nous renvoient à une image désastreuse de notre gouvernance. Je souhaite qu'ils se reprennent pour donner un cap et un projet à la France, le but premier étant le remboursement de la dette pour les générations à venir et le maintien d'une place de décideur au niveau de l'Europe. Tout cela dans un échange intelligent sans nombrilisme dont les différents courants actuels ne peuvent se détacher.

Certes, le tableau est noir, et la fin du « quoi qu'il en coûte » est maintenant transféré aux instances territoriales par une diminution des diverses dotations entraînant des décisions drastiques. La région a annoncé une baisse importante et rapide des subventions dans le domaine de la culture et du sport notamment. Le département s'apprête également à un budget serré, pourtant, les demandes dans le domaine social ne cessent d'augmenter. Plus près de nous, notre intercommunalité et notre commune connaissent également ces baisses. Dans un premier temps et afin de maintenir ses compétences et ses investissements ; notamment celui de notre station d'épuration , qui doit être fonctionnelle en 2026 ; un effort est demandé sur le fonctionnement des services et le levier de la taxe foncière va être mis en place.

En somme, même si je ne me veux pas alarmiste mais factuel, la conjoncture est difficile aujourd'hui, et pour notre commune aussi. Les charges de fonctionnement sont en augmentation au regard des différents désengagements de l'Etat et les dotations sont en baisse. Mais cela étant dit, notre projet principal, qui consiste à la réhabilitation et à l'aménagement de la salle des sports, est toujours d'actualité. L'urgence porte sur la toiture et sur l'amélioration de la zone sports de la salle, la toiture est usée et nous ne cessons de dépenser pour réparer les fuites les unes après les autres. Le projet de création de l'espace de convivialité et celui pour les associations, ainsi que l'agrandissement comprenant une zone sanitaire et une nouvelle salle pouvant être chauffée dignement reste d'actualité. Ce projet global

de réhabilitation et d'aménagement du site, en fonction des subventions obtenues, pourra voir sa réalisation étalée. En cette fin d'année, les travaux d'enfouissement doivent se terminer et avec eux les désagréments liés à la circulation. Je souhaite que tous retrouvent la quiétude d'une circulation normale. Les jeux pour enfants ont été installés. Il reste quelques aménagements à réaliser au niveau de l'ancien terrain de basket extérieur et sur le terrain de tennis. A la mairie, les travaux des toilettes pour les personnes à mobilité réduites sont toujours en cours et une zone de convivialité va être aménagée dans la petite salle juxtaposée. Au terrain de foot, la remise en état des mains-courantes, pare-ballons et des différents buts a également été validée.

Je vous laisse découvrir les différents axes et réflexions des commissions. Ces projets sont possibles malgré les baisses de recettes car nous avons des emprunts qui se terminent et nous veillons aux dépenses de fonctionnement, cela nous permet d'envisager l'avenir.

Notre commune est belle et végétalisée mais son entretien a besoin aujourd'hui, sans utilisation de produits de synthèse interdits depuis 2020, de beaucoup de temps et d'un angle nouveau sur les aménagements.

L'herbe, même si en aucun cas nous devons accepter qu'elle monte en graines, fait aujourd'hui partie de notre paysage. Cependant, l'entretien des parties communes est du devoir de chacun, et est indispensable. D'un point de vue sécuritaire, les derniers aménagements vont être réalisés avec les plantations et le signalisation des terre-pleins.

Au centre de notre commune, l'établissement Vill'âge l'épinette connaît les mêmes difficultés que les EHPAD français. Cependant, grâce à l'engagement de l'équipe, la cotation liée aux soins a été réévaluée et avec elle les dotations de la région et du département. Cette cotation qui engendre une dotation d'environ 120 000 € en plus par an, permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Ponctuellement, en cette fin d'année, une demande de crédit non reconductible a été faite auprès de l'agence régionale de la santé. Le résultat nous est parvenu en ce début de mois de décembre et des crédits supplémentaires nous ont été accordés afin de couvrir les dépenses en sursis.

Mes derniers mots sont pour vous, acteurs de Somloire d'un point de vue économique, associatif et vous habitants qui devez créer et entretenir les liens nécessaires entre nous. Certes, 2024 a été une année qui a eu des couleurs différentes pour les uns et les autres, mais que chacun entretienne le positif qu'elle a produit ou s'appuie sur le négatif pour rebondir. Je vous remercie de vos engagements et vous appelle à faire mentir les jugements qui portent à croire que les personnes ne veulent plus s'investir, tant dans le travail que dans le bénévolat.

Le service public, que je représente en tant Maire, et Président du CCAS donc du Conseil d'Administration de la résidence est à votre service. Et cela, grâce à l'ensemble des élus et du personnel qui y travaille tant sur la commune, qu'au Vill'âge l'Epinette. Vous pouvez nous interpeler, nous répondrons dans la mesure du possible à vos attentes. J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel communal et de la résidence.

Je souhaite que 2025 vous apporte l'espérance et les résultats que vous envisagez, à vous tous et à vos familles, que ce soit sur le plan humain avec des échanges nourris, du travail et bien sûr la santé.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous donner rendez-vous le dimanche 12 janvier 2025 à 11 heures au restaurant scolaire afin de partager du temps ensemble et échanger nos voeux.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs voeux 2025 à tous

Sébastien CRÉTIN,

Informations mairie

MAIRIE

Tél.: **02 41 49 05 40**
2 place de l'église
49360 Somloire
Mail: mairie.de.somloire@wanadoo.fr
ou secretariat.mairie.somloire@wanadoo.fr
Site internet: somloire.fr

Lundi de 9 h à 12 h
Mardi de 8 h 30 à 12 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Samedi de 9 h à 12 h le 1^{er} et le 3^e samedi du mois

AGENCE POSTALE

Tél.: **02 41 55 92 60**
6 bis place du Souvenir
49360 Somloire

Lundi, mardi, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Levée de la boîte aux lettres à 15 h 30
Samedi de 10 h à 12 h
Levée de la boîte aux lettres à 11 h 30
L'agence est fermée le mercredi toute la journée.

BIBLIOTHÈQUE

Tél.: **02 41 29 00 05**
11 rue du Comte de Champagny
49360 Somloire
Mail: bib_somloire@choletaggloeration.fr
Site internet: <https://e-changes.cholet.fr/>

Lundi de 15 h 30 à 17 h 30
Mercredi, samedi de 10 h 15 à 12 h 15

CORRESPONDANTS DES JOURNAUX

Ouest France

Mme Laurence Simonneau
Tél.: **06 73 52 04 94**
Mail: simonneaulaurence@orange.fr

Courrier de l'Ouest

Mme Angélique Boulic
Tél.: **07 82 86 10 35**
Mail: boulic.lionel@orange.fr

Synergences
Journal de l'Agglomération du Choletais

Tél.: **02 44 09 25 20**
Mail: synergences-hebdo@choletaggloeration.fr
▪ Pour diffuser une annonce, prévoir 3 semaines de délai
▪ Des exemplaires papier sont à disposition au Proxi et à l'Epinette
▪ Accès en ligne sur le site de l'agglo www.cholet.fr

Nouveaux habitants de Somloire

Bienvenue à tous ceux qui se sont installés dans notre commune depuis le 1^{er} janvier 2024.

Nous vous invitons à vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité. Des informations utiles vous seront communiquées.

L'équipe municipale vous remettra un bon d'achat utilisable dans les commerces de Somloire pour saluer votre arrivée ainsi qu'un coffret offert par Cholet Agglomération.

Recensement militaire

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Le recensement est obligatoire, il concerne tous les jeunes français, garçons et filles dès l'âge de 16 ans.

Dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'Angers (02 44 01 20 50 ou 20 60) ou créez votre espace administré sur www.majdc.fr. Renseignez-vous en mairie.

Urgence

15 SAMU	17 POLICE SECOURS	18 SAPEUR POMPIERS
112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	3114 N° NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE	
114 N° URGENCE PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	39 19 FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE	
119 ENFANTS EN DANGER	115 SAMU SOCIAL	
32 37 PHARMACIE DE GARDE	116 000 DISPARITION D'ENFANTS	
116 117 MÉDECIN DE GARDE	30 18 JEUNES VICTIMES ET TÉMOINS DE HARCELEMENT ET DE VIOLENCES NUMÉRIQUES	

Défibrillateur installé sur la façade de la Résidence l'Épinette et celle de la mairie

Médecins de garde: urgences de nuit à partir de 20 heures, les dimanches et jours fériés - **02 41 33 16 33**

Centre antipoison Angers
02 41 48 21 21

Numéros utiles

EDF - GDF: 0 810 020 333
(permanence dépannage jour et nuit)

Eau potable:
Véolia Eaux - 02 4129 47 65

- Accueil : du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures
5 rue de Pineau à Cholet
- Urgence : 7j/7 24h/24
09 69 32 35 29

France Telecom:
1013 dépannage - 1014 particuliers

CPAM de Maine-et-Loire : 3646

CAF Angers : 02 4188 30 30

MSA: 02 4131 75 75
<https://maineetloire.msa.fr>

ALMA Maine et Loire (Écoute maltraitance personnes âgées et handicapées) : 02 4124 99 39

Conciliateur de justice:
sur rendez-vous à la mairie de Maulévrier - 02 4155 00 29
(règlement amiable des litiges de la vie quotidienne)

Brigade numérique de la gendarmerie: réponses à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

ASSOCIATIONS

SOMLOIRYZERNAY CP FOOT	M. BARBEAU Timothé https://somloiryzernaycpfoot.kalisport.com	06 2129 70 67
C.S.S.P. (BASKET)	Mme CHOUTEAU Linda Cssp.basket@gmail.com club.sportsregions.fr/cssp-basket	06 10 2156 96
C.L.A.S.	M. HUMEAU Charlie leclas@laposte.net https://fr-fr.facebook.com/Comiteloisirsanimationssomloirais/	07 86 03 25 08
VCCS (VÉLO-MARCHE)	M. JADEAU André vccs.asso-web.com	02 4155 96 34
O.G.E.C. ÉCOLE	Mme BARBIN COURTANT Yvette	06 59 52 46 03
A.P.E.L.	Mme BERTHONNEAU Sandra apel.somloire@gmail.com	06 29 8126 57
BIBLIOTHÈQUE	Mme GABOREAU Marianne bib_somloire@choletagglomeration.fr	06 76 13 77 04
FAMILLES RURALES	Mme RALLÉ Gwenaëlle famillesrurales.somloire@yahoo.fr	07 78 25 42 11
POUR LE SOURIRE D'ALVINA	Mme PIFFETEAU Christelle pourlesouredalvina@gmail.com	07 82 92 00 30
FOYER DES JEUNES	Mme ROUET Maggy	02 4164 72 82
ADMR	Mme MARTIN Martine	02 4155 49 77
ASSOCIATION DE CHASSE	M. GABOREAU Christian	02 4155 96 71
ANCIENS COMBATTANTS	M. DOUBLET Henri	02 4155 93 98
SECOURS CATHOLIQUE	Mme CRÉTIN Catarina	02 4155 92 05
TRANSPORT SOLIDAIRE	Mme CASTINCAUD Ghislaine	02 4155 98 84
F.G.D.O.N.	M. GERMON Jean-Marie	02 4155 94 38
ACTL	Mme VENY elevage.labocterie@orange.fr	
BOC EN BULLE	Mme REVEILLERE Joëlle joellereveillere.bocenbulle@gmail.com	06 64 18 03 45
CLUB NATURE	M. GOURDON Charles M MAILLET René	02 4155 92 77 06 75 52 16 65
TENNIS CLUB PLAINAIS SOMLOIRAISS	Mme CODEVELLE Natacha	06 29 13 64 05

Demande de carte d'identité ou de passeport

Pour connaître les mairies équipées et obtenir un rendez-vous :
rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

Mairie de Cholet - rue Saint-Bonaventure - Tél. : **02 72 77 20 00**
Mairie de Lys Haut Layon - 10, Place Charles De Gaulle - Tél. : **02 41 75 58 00**
Mairie de Maulévrier - 4 Bld Edouard Colbert - Tél. : **02 41 55 50 08**

Mission locale du Choletais

- Accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de tous niveaux de qualification.
- Accompagnement personnalisé sur les questions d'orientation, accès à l'emploi, formation et mobilité...

Adresse : 48 rue des Bons Enfants
49300 CHOLET - Tél. : **02 41 49 81 00**

www.missionlocaleduchcholetais.org

Contact conseiller antenne :

Stéphane BECOT 06 11 64 17 58
s.becot@mlduchcholetais.org

Permanence sur rendez-vous : Centre Social, 3, rue du Souvenir- Yzernay tous les mercredis et un vendredi sur 2

Initiatives emplois

- Recherche d'emploi-formation
- Soutien à la réalisation de CV, lettre de motivation
- Questions sur la législation du travail
- Employeur: aide au recrutement...



2 rue de Comte de Champagny, Vihiers
49310 Lys-sur-Layon

Tél. : **02 41 56 11 13**

initiatives.emplois@orange.fr

<https://initiativesenmplois.fr>

Maison des services publics

France Services Lys Haut Layon

2 rue du Comte de Champagny
49310 Vihiers

Tél. : **02 41 75 42 70**

franceservices@csc-lecoindelarue.fr

Accueil et accompagnement de proximité et gratuit aux démarches administratives (papier ou en ligne)

Usage numérique

Vous souhaitez bénéficier d'une initiation ou de conseils à l'usage des outils numériques : contactez Aline Fallemartin, conseillère numérique du secteur au **06 73 81 75 91**

Aline Fallemartin assure une permanence en mairie chaque lundi de 14h à 17h jusqu'au 7 avril et anime des ateliers thématiques collectifs (gestion des photos, se protéger des arnaques, gestion des documents sur l'ordinateur, création de supports avec canva).

Registre communal personnes vulnérables

Ce registre permet de recenser les personnes âgées de + 65 ans (+ 60 ans en cas d'inaptitude au travail) ou en situation de handicap, qui peuvent être fragilisées en période de grand froid, canicule, pandémie. En cas de risque exceptionnel, les personnes inscrites peuvent ainsi être contactées, conseillées et accompagnées par Présence Boc'âge auquel la municipalité a délégué cette mission. Pour tout renseignement, ou pour vous inscrire : **06 07 08 96 62**.

Maison départementale des solidarités du Choletais

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous avec un travailleur social, contacter le **02 41 46 20 00**

Service médical de proximité

Les habitants du Choletais qui n'ont pas de médecin traitant peuvent prendre rendez-vous au secrétariat médical situé tour émeraude à Cholet.

Consultations assurées du lundi au vendredi par des médecins généralistes retraités.

Tél. : **02 41 41 11 25**

CLIC IGEAC

Service gratuit d'information, d'orientation de conseil et de soutien aux personnes de plus de 60 ans et leur famille.

Tél. : **02 41 30 26 34**

clic.choletais@gmail.com

www.clic-igeac.org

OPAH-RU 2023-2028

(opération programmée de l'habitat et de renouvellement urbain)

Les logements du centre bourg de Somloire sont concernés par une opération programmée d'amélioration de l'habitat, mise en place par Cholet Agglomération pour 5 ans.

Dans ce cadre, les propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, sont susceptibles de bénéficier de subventions publiques pour la réalisation de travaux de rénovation (amélioration thermique, rénovation globale, adaptation au vieillissement et/ou au handicap).

Un accompagnement individuel et gratuit, comprenant conseils techniques, financiers, montage des demandes de subvention, est assuré par Léa BELLALOU et Sandra BOUTIN, conseillères d'Alter Public.

Pour plus d'information, vérifier son éligibilité et obtenir une 1^{re} visite technique, les joindre par mail à opah.choletais@anjouloireterritoire.fr ou au **02 59 10 12 34**.

Accueil sur RV au pôle social 24 rue Maudet à Cholet et au centre socioculturel 2 rue du Comte de Champagny à Vihiers

Rénovation énergétique des logements

Espace conseil France Rénov'

Tél. : **02 41 18 01 08**

contact@espace-france-renov.fr

Accueil sur rv le 2^e mardi de chaque mois de 9h à 12h à la mairie de Lys Haut Layon + tous les mercredis et 1 vendredi sur 2 de 9h à 12h au 58 rue St Bonaventure à Cholet

Prim'Accession

Cholet Agglomération aide les primo accédants à l'achat d'une maison en centre bourg.

Tél. : **02 72 77 20 81**

amenagement-adc@choletaggloeration.fr

Permis de construire Déclaration avant travaux

Vous prévoyez de déposer un permis de construire

- Connaissez-vous les règles de construction ?
- Votre projet respecte-t-il ces règles ?

Une adresse pour vous renseigner : <http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr>

rubrique : logement et construction

Toutes les modifications apportées sur votre logement sont soumises à une déclaration avant le début des travaux.

- **Demande Préalable** : extension de moins de 40 m² - Implantation piscine - Panneaux photovoltaïques

- **Permis de Construire** : extension de plus de 40 m² ou constructions nouvelles

- **Certificat d'Urbanisme** : indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il informe sur la constructibilité, sur les droits et les obligations attachés à ce terrain. Le CU ne remplace pas le permis de construire.

Vous devez effectuer votre demande d'autorisation d'urbanisme sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : gnau.choletaggloeration.fr/gnau/

La Mairie est à votre disposition pour tous renseignements.

Médiateur de l'énergie

Conseil sur les fournisseurs d'énergie, accompagnement en cas de litige: **0800 112 212**
du lundi au vendredi de 9h à 17h
infoconso@energie-mEDIATEUR.fr

Téléphonie-accès internet

La fin du réseau cuivre est programmée pour novembre 2025 à Somloire. Pour comparer les offres des opérateurs desservant votre domicile, rendez-vous sur anjou-numérique.fr.

Des flyers d'information sont disponibles à la mairie et à l'agence postale

Déchetteries et éco-point

L'éco point route de La Plaine est ouvert le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

L'accès se fait sur présentation d'une carte gratuite (pour 12 passages annuels)

Pour tout renseignement sur le calendrier de collecte, les consignes de tri, la demande de carte d'accès aux déchetteries et l'obtention du bon d'achat de 50 euros pour le composteur, rendez-vous sur le site cholet.fr, onglet vivre à Cholet, rubrique environnement.

Mobilité

Pour faciliter les déplacements et en réduire le coût, pensez bus, covoiturage, vélo !

Infos bus : Espace Choletbus, parvis de l'Hôtel de Ville à Cholet, **02 41 62 65 65**

Infos vélo (location longue durée ou aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique) : Espace mobilité durable, 16 rue Clémenceau à Cholet, **02 41 49 47 58**

Infos covoiturage : Espace mobilité durable, **02 41 49 47 58** et sur aleop.paysdelaloire.fr et l'application karos pour le covoiturage du quotidien.

EURL GABILLÉ JEAN-FRANÇOIS

**8 rue de la chapelle
49690 CORON**

Tél./Fax: **02 41 46 59 87**
Mobile: **06 19 32 36 81**



**CARRELAGE
FAÏENCE
PLATRERIE
CLOISONS SÈCHES**



- ✓ Terrassement
- ✓ Assainissement
- ✓ Eau potable



- ✓ Voirie
- ✓ Carrière
- ✓ Enrobé

Cepy

CHAUFFAGE - ELECTRICITE - PLOMBERIE
29 rue Pierre de Romans 49360 YZERNAY
02 41 55 07 90 / cepy49@orange.fr

POMPE A CHALEUR
GEO THERMIE
BORNES IRVE
INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES

à compter du 1^{er} janvier 2025

	Locataire de SOMLOIRE	Locataire extérieur SOMLOIRE	Association SOMLOIRE	Association extérieur SOMLOIRE
SALLE DES AÎNÉS (50 m² 50 personnes debout, 40 personnes assises)				
RÉUNION	Gratuit		Gratuit	
LOCATION JOURNÉE (pas de réservation)	35 €			
CAUTION	100 €			
SALLE ANNEXE (140 m² 120 personnes debout, 100 personnes assises)				
RÉUNION	Gratuit		Gratuit	
RASSEMBLEMENT LIÉ À UN DÉCÈS	Gratuit			
VIN D'HONNEUR MARIAGE	80 €	92 €		
FÊTE JOURNÉE (jusqu'à 22 heures)	115 €	132 €		
FÊTE JOURNÉE + NUIT (Lendemain avant 10 heures)	180 €	207 €	125 €	207 €
FÊTE WEEKEND	240 €	276 €	165 €	276 €
LOCATION POUR FORMATION 8 heures /19 heures	20 €	23 €		
FORFAIT MÉNAGE 110€ NETTOYAGE PERSONNEL COMMUNAL	28€/H	28€/H	28€/H	28€/H
CAUTION	300 €	300 €	300 €	300 €
SALLE DE SPORTS (1000 m² 1000 personnes debout, 800 personnes assises)				
VIN D'HONNEUR	115 €	132 €		
FÊTE JOURNÉE JUSQU'À 22H (concours, marché)	150 €	173 €	100 €	173 €
FÊTE JOURNÉE + NUIT (Lendemain avant 10 heures)	200 €	230 €	150 €	230 €
FÊTE WEEKEND	250 €	288 €	190 €	288 €
DISCO			290 €	350 €
FORFAIT MÉNAGE 110€ NETTOYAGE PERSONNEL COMMUNAL	28€/H	28€/H	28€/H	28€/H
CAUTION	500 €	500 €	500 €	500 €

CIMETIÈRE

Tarifs 2025

CONCESSION CIMETIERE: le m ²	55 €
COLUMBARIUM 30 ans	760 €
CAVURNES 30 ans	545 €

Délibérations

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2023

1. PERSONNEL COMMUNAL

Renouvellement du contrat de l'agent à l'agence Postale

Les membres du Conseil Municipal décident de renouveler le contrat à durée déterminée de l'agent actuellement en poste. Son temps de travail est de 21,50 heures par semaine.

Titularisation de la secrétaire de mairie

La secrétaire de mairie est nommée titulaire à compter du 22/09/2023. L'intéressée sera à temps complet.

2. FINANCES

Location de toit sur le budget Photovoltaïque

M. le Maire propose de renouveler la convention entre le budget communal et le budget photovoltaïque. Cette convention permet la location des toits de la salle du Petit Pont et du local technique communal, pour une somme totale de 10 000 € TTC.

Indemnités de gardiennage de l'Église

Vu la circulaire ministérielle n° NOR/INT/A/87/0006/C du 8 janvier 1987 et Vu la circulaire ministérielle n° NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011.

Depuis la dernière instruction en date du 24 janvier, le point d'indice des fonctionnaires ayant été revalorisé de 1,5% à compter du 1^{er} juillet 2023, l'application de la règle de calcul conduit à une revalorisation du plafond indemnitaire de l'activité de gardiennage des églises.

Les membres du conseil, à l'unanimité fixent l'indemnité maximum de gardiennage des Églises à 120,97 € pour un gardien ne résidant pas sur la commune où se trouve l'Église.

Redevance d'occupation du domaine public par France Telecom

Compte tenu des calculs des actualisations, la redevance 2023 due par France Télécom au titre de l'occupation du domaine public routier s'élève à :

28,351 km d'artères aériennes à 40,00 € x 1,5649 = 1 774,66 euros
14,565 km d'artères en sous-sol à 30,00 € x 1,5649 = 683,78 euros
Soit un total pour l'année 2023 de 2 458,44 euros.

Vente d'herbe sur pieds

Les membres du Conseil Municipal fixent respectivement le montant des ventes comme suit, sachant que l'indice de révision pour 2023 est de 116,46 (pour rappel, l'indice 2022 : 110,26) :

- Mme HÉRISSET : 2ha 16a :
(162,84 € X 116,46) /110,26 = 171,99 €
- M. DOUBLET : 1ha 01a 81ca :
(82,06 € X 116,46) /110,26 = 86,67 €
- EARL CHUPIN Didier : 1ha 16a 38ca :
(108,25 € X 116,46) /110,26 = 114,34 €
- EARL GERVAIS Jacques : 1ha 96a 76ca :
(216,89 € x 116,46) /110,26 = 229,08 €

Demande de subvention OGEC de Somloire

M. le Maire rappelle à l'assemblée, le contrat d'association conclu le 21 novembre 2006, décident de prendre en charge les dépenses de fonctionnement des élèves scolarisés dans les classes de maternelles et de primaires. Il donne connaissance aux membres du conseil de la demande de subvention établie par l'école pour l'année 2023-2024.

Il a été procédé à un vote donnant les résultats suivants :

- 50 000 € : 3 voix
- 51 000 € : 7 voix
- 52 000 € : 2 voix

L'an dernier, la municipalité a versé 46 710 € à l'OGEC pour 71 élèves. Cette année, la municipalité va verser 51 000 € à l'association OGEC pour 69 élèves.

Tarifs 2024 : Photocopies, concessions cimetière, columbarium, location de salle

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs des photocopies sans augmentation pour l'année 2024.

Concessions cimetières

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs concessions cimetières pour l'année 2024.

3. DIVERS

Dépôts sauvages

La commune de Somloire est exposée à de nombreuses incivilités, qui sont punies par article R.632-1, article R.634-2, article R.635-8 du code pénal. Si ces incivilités se produisent et que le détenteur des déchets est identifié, M. le Maire l'informera des faits qui lui sont reprochés ainsi que de la sanction qu'il encourt. En fonction du déchet et du volume déposé, l'auteur de l'infraction sera dans l'obligation de verser à la commune une indemnisation entre 150,00 et 1 500,00 € pour enlever et traiter les déchets abandonnés.

Système d'alarme

La municipalité a décidé de changer les systèmes d'alarme des bâtiments communaux. Les systèmes seront plus performants avec de nouveaux composants technologiques. La Sté DAD informatique interviendra pour un montant de 3 981,91 € TTC.

Vente de terrain

Dans le cadre d'un projet personnel, les propriétaires du 3 rue du stade font l'acquisition de 147 m² à la commune. L'acte notarial va être établi par Maître Pasqualini, notaire de Coron.

Mise en fonctionnement de la pompe d'arrosage au terrain de foot

Le système de régulation de l'arrosage du terrain de foot est obsolète. L'entreprise Meunier propose un devis de 4 930,55 € TTC. Après échange, les membres du conseil acceptent les travaux et charge M. le Maire de faire modifier le devis pour permettre le remplissage de la tonne.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BATIMENTS ET DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU

Aménagement d'un accès sécurisé à l'entrée de la micro-crèche

La Société Uzureau va aménager un accès à l'entrée de la micro-crèche par une nouvelle porte sécurisée. Les travaux s'élèvent à 1 681,20 € TTC.

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DECEMBRE 2023

1. AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD)

Les orientations générales proposées pour le PADD du PLUI-H guideront à l'élaboration des pièces réglementaires pour la commune. La cartographie permet de définir les zones urbaines en extension, pour la commune 1,1 Ha sont retenus pour l'habitat, et des surfaces sont prévues pour l'extension de la zone artisanale.

Concertation des Zones d'accélération des EnR

La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (EnR) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir les zones d'accélération pour les projets d'EnR. Ces zones seront transmises au Comité Régional de l'Énergie par une transmission de la cartographie départementale. Il s'agit d'identifier des zones où les communes souhaitent prioritairement voir s'implanter des projets d'EnR (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie...). Ces zones ne sont pas exclusives : d'autres projets pourront se développer en dehors. Les communes ont la charge d'identifier les zones et de les transmettre à Cholet Agglomération. La démarche proposée est la suivante :

- Le Syndicat d'Énergie de Maine et Loire (SIEML) a présenté la stratégie et la méthode d'identification des sites potentiels EnR et zones d'accélération le 1^{er} septembre 2023.
- Deux webinaires du SIEML pour s'acculturer et mieux comprendre les enjeux des EnR : sur l'éolien le 28 septembre et sur le photovoltaïque le 3 octobre. Une visite du parc éolien de la Grande Levée le 27 septembre.
- Un atelier « éolien » de concertation le 16 octobre avec tous les élus du territoire - municipaux et communautaires - pour prédefinir les zones.

- Une réflexion au niveau des communes à partir des zones prédefinies en novembre et décembre.
- Une phase de concertation des habitants du 07 décembre au 22 décembre.
- Un arrêt des zones par délibération de chaque Conseil Municipal en janvier 2024.
- Une validation au conseil communautaire le 19 février 2024. Les modalités de concertation du public sont définies par le conseil municipal. À l'issue de la concertation un bilan des contributions sera étudié.

Les membres du conseil municipal proposent une partie du parking du terrain de foot et l'ancienne déchetterie, chemin de la Brunelière, ainsi qu'un parking privé.

Contribution de la commune pour l'instruction des autorisations d'urbanisme

Dans le cadre de la facturation de la prestation « instruction des autorisations d'urbanisme » à Cholet Agglomération, la commune de Somloire contribue pour l'année 2023 à hauteur de 2 858,00 € TTC. Le coût total du service pour l'année 2023 s'élève à 200 603,00 €, pour les communes adhérentes.

2- PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste de technicien principal de 2^e classe

Un agent peut prétendre au grade de technicien principal de 2^e classe et en conséquence il y a lieu de créer un poste de technicien principal de 2^e classe à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2024.

Fermeture du poste de technicien

Suite à la création d'un poste pour un agent qui évolue en grade, le grade de technicien à temps complet sera fermé dans la collectivité à partir du 1^{er} janvier 2024.

Mise à disposition d'un agent à la résidence Vill'âge l'Épinette

M. Cesbron Cyrille est mis à disposition par la commune de Somloire au CCAS (Vill'âge l'Épinette) suivant les conditions prévues par la convention signée le 01 décembre 2023.

3- FINANCES

Participation aux frais du restaurant scolaire pour l'année 2024

Les enfants prennent leur repas au restaurant scolaire. La réalisation des repas y est assurée par les cuisines de la Résidence l'Épinette. De ce fait, la commune verse une participation à la résidence de 5,15 € par repas servi aux enfants.

Au 1^{er} janvier 2024, le repas versé à la résidence l'épinette sera de 5,20 euros par repas servi aux enfants

Remboursement des frais d'affranchissement de la résidence l'Épinette

M. le Maire expose à l'assemblée que le courrier de la résidence Vill'âge l'Épinette est affranchi à la Mairie. Pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023, le montant des affranchisements s'est élevé à 401,65 euros.

Participation financière « structure enfance à la commune des Cerqueux »

En référence à la convention d'utilisation des structures enfance signée entre les communes de l'ancienne CCB, la commune de Somloire s'engage à régler les frais d'utilisation des services pour les heures de présence des enfants habitant la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de verser la somme de 5 241,12 € pour l'année scolaire 2022-2023 à la commune des Cerqueux, gestionnaire de l'accueil de loisirs (3 307,92 € pour les vacances d'été et 1 933,20 € pour les petites vacances). Cette somme représente 80% du coût restant à charge de la commune d'implantation du service.

4. DIVERS

Renouvellement de la convention avec la SPA d'Angers

Les membres du conseil acceptent de renouveler la convention avec la SPA d'Angers pour un montant de 277,37 € TTC pour l'année 2024.

Agents recenseurs

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante la nécessité de créer 2 emplois recenseurs afin de réaliser les opérations du

recensement de la population en 2024. La participation financière totale de l'État aux frais engendrés par le recensement de la commune s'élève à 1 633 €. L'indemnité forfaitaire nette allouée est de 1 100 € pour chacun d'entre eux.

Acquisition des ganivelles

Actuellement, la commune de Somloire possède 19 ganivelles. Lors de la réunion des associations, les présidents ont souligné la nécessité d'avoir plus de ganivelles lors de leurs manifestations, car ils n'ont pas tous les moyens d'assurer le transport depuis les autres communes. Des barrières de chantier vont également être acquises. Le devis de l'entreprise PROLIANS a été validé, pour un montant de 1 465,98 € TTC.

Vœux du maire

Les vœux du maire seront célébrés au restaurant scolaire à 11h le dimanche 14 janvier 2024.

COMMISSION VIE SOCIALE

Goûter des ainés

Le Goûter des personnes de + de 75 ans aura lieu le mercredi 24 janvier 2024 à 15h au restaurant scolaire.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ET DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU

Nivellement d'un terrain communal

Le Conseil Municipal valide l'intervention de l'entreprise Bouchet TP de Vezins sur le terrain de l'ancienne déchetterie pour le nettoyer. Les déchets minéraux seront évacués pour être recyclés, le tout pour un montant de 1 200,00 € TTC

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JANVIER 2024

1. AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Projet de modification statutaire sur le transfert de compétence facultative « liaisons douces et cyclistes »

En application de l'article L. 1231-1 du code des transports, Cholet Agglomération est l'autorité organisatrice de la mobilité dans son ressort territorial. À ce titre, elle a notamment pour rôle de définir une politique en faveur des mobilités actives, qui recouvrent tous les modes de déplacement nécessitant le recours à la force humaine (marche, vélo, vélo à assistance électrique, etc.). Ainsi, il lui revient de planifier le développement de cette mobilité, de coordonner les différents acteurs en présence, et de mettre en œuvre des solutions concrètes au service des usagers.

C'est dans cette logique de planification et de développement que les élus communautaires ont adopté un premier schéma deux-roues, dès octobre 2013, et que l'Agglomération a acquis, en 2009, la compétence sentiers de randonnée pour structurer un réseau de cheminement qui compte aujourd'hui 64 sentiers et permet de découvrir son patrimoine naturel, historique et touristique, par la mobilité active.

C'est également dans ce cadre, que les élus communautaires ont choisi de doter l'Agglomération d'une piste d'éducation routière pour accompagner très tôt, les plus jeunes, vers les mobilités actives en toute sécurité. L'Espace Mobilité Durable poursuit un objectif similaire auprès des entreprises et associations par l'organisation d'ateliers mobilités ou l'échange de conseils sur les déplacements domicile-travail des salariés (itinéraires sûrs à vélo, etc.).

En parallèle, l'Agglomération a mis en œuvre une politique incitative par la création, d'une part, de services de location de vélos à assistance électrique (VAE) et de VAE en libre accès, confiés à son établissement public, Transports Publics du Choletais (TPC), permettant à chacun de s'essayer aux avantages écologiques, économiques et de santé, de ce mode de déplacement, et, d'autre part, par l'attribution d'une aide financière à l'acquisition de VAE dont le succès est révélateur de la forte demande.

Dans la prolongation, elle a également chargé TPC de la révision de son schéma deux-roues afin, d'une part, de renforcer ce mode de déplacement dans le réseau viaire du territoire et, d'autre part, d'accompagner les gestionnaires de voirie dans le développement d'infrastructures adaptées.

Pour soutenir et compléter cette dynamique, Cholet Agglomération a souhaité engager une modification statutaire visant à renforcer et structurer ses prérogatives en matière de mobilité active. Ainsi, le 20 novembre 2023, son Conseil de Communauté s'est prononcé en faveur de la création d'une compétence « liaisons douces et cyclistes » rédigée, comme suit :

- création, aménagement et entretien des sentiers de randonnée, d'intérêt communautaire, incluant la signalétique des sentiers,
- création, aménagement et entretien des cheminements piétonniers et voies cyclables s'inscrivant dans le cadre du schéma directeur communautaire, selon les critères suivants :
 - liaisons reliant les communes de l'agglomération,
 - liaisons desservant les points d'attractivité du territoire, zone d'emplois, et atouts patrimoniaux, naturels et touristiques du territoire communautaire.

Les membres du conseil à l'unanimité, acceptent les modifications sur le transfert de compétences « liaisons douces et cyclistes ».

Convention Territoriale Globale

Afin de construire un projet social de territoire adapté autour d'objectifs partagés, le Conseil de Communauté a, par délibération en date du 16 décembre 2019, approuvé la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) conclue avec la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) de Maine-et-Loire pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023.

Un avenant à la convention, signé en 2022, entre la CAF de Maine-et-Loire, Cholet Agglomération et ses communes membres, est venue préciser les conditions de sa mise en œuvre en définissant un plan d'action par thématique, piloté notamment pas des chargés de coopération sectorielle.

Dans ce cadre, la présente convention vient préciser le déploiement de ces chargés de coopération sectorielle sur le territoire de l'Agglomération (cf article 2), qui seront garants de la mise en œuvre du plan d'action de la CTG dans leur secteur. Leurs missions (art. 3) ainsi que les relations techniques et financières entre les différents partenaires, à savoir les communes membres de Cholet Agglomération, l'Agglomération, les employeurs des chargés de coopération sectorielle et la CAF de Maine-et-Loire (art. 8) sont déterminés dans cette convention.

La commune de Somloire approuve et accepte le soutien financier dans le cadre de l'application de la Convention Territoriale Globale (CTG),

SÉANCE ORDINAIRE DU 09 FÉVRIER 2024

1. DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

M. le Maire fait part de la démission de Juan Carralero et lit le courrier qui lui a été adressé.

2- CHOLET AGGLOMÉRATION

Procédure pour Zones d'accélération des Énergies Renouvelables (ZAER)

La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 demande aux communes de définir des zones d'accélération pour les projets d'énergies renouvelables (ZAE). Les communes ont défini, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (photovoltaïque et éolien en priorité). Ces zones ne sont pas exclusives : d'autres projets pourront se développer en dehors. Ces zones encours d'études seront renseignées par les communes sur le portail cartographique des énergies renouvelables au niveau national. La commune suit les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) validées le 22 janvier 2024 par Cholet Agglomération, à savoir la promotion et le déploiement de toutes les énergies renouvelables. Les objectifs du PCAET de Cholet Agglomération s'inscrivent dans les objectifs du SRADDET des Pays-de-la-Loire et apportent leurs contributions sur le volet énergie, qualité de l'air et préservation des espaces naturels... Cholet Agglomération accompagne les acteurs du territoire dans l'atteinte de ces objectifs tout en veillant à conserver la forte dynamique industrielle et agricole (spécificités du territoire), en préservant les espaces végétalisés et le potentiel de densification

urbaine. De même, le paysage de bocage doit être préservé et valorisé pour concourir aux objectifs de développement de la biodiversité, de reconquête de la qualité de l'eau et de sa gestion quantitative tout en favorisant la production d'énergie renouvelable locale.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 7 décembre au 22 décembre 2023 par la mise à disposition du public d'un dossier d'information sur les ZAE envisagées par la commune et d'un registre destiné aux observations du public disponible en mairie, aux jours et heures d'ouverture. Le dossier d'information sur les ZAE était consultable sur le site internet de la commune et le public pouvait formuler par voie électronique, le cas échéant, ses observations, pendant la période de concertation.

Les zones concernées sont les suivantes :

- filière photovoltaïque en toiture : 3685 kW de puissance mobilisable sur l'ensemble des toitures de la commune,
- filière photovoltaïque ombrières : 300 kW de puissance estimée sur les parcelles,
- filière photovoltaïque au sol : 328 GWh de production estimée sur la parcelle.

Le Conseil Municipal valide les zones d'accélérations identifiées telles que présentées ci-dessus.

3. FINANCES

Attribution de subvention : dispositif de soutien financier à l'investissement

La commune de Somloire a sollicité une demande de subvention au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes concernant le projet d'aménagement d'aires sportives et de jeux extérieurs et réfection du sentier du bord de l'Ouère y menant.

La Commission permanente du Conseil Départemental a décidé d'accorder une subvention de 24 034,89 € en faveur de la réalisation de cette opération. Cette subvention est calculée au taux maximum de 30% d'un montant éligible aux subventions de 81 016,29 € HT.

4. PERSONNEL COMMUNAL

Convention de mise à disposition d'un agent à la périscolaire « Familles Rurales »

La convention prise entre la commune de Somloire et l'association Familles Rurales est reconduite pour l'année 2024. Mme Pascale Colonnier est mise à disposition par la commune de Somloire suivant les conditions prévues par la convention signée le 09 janvier 2024.

Recrutement pour surcroît de travail dans les espaces verts

La commune de Somloire recrute un agent non permanent du 04 mars au 26 juillet 2024, pour surcroît de travail dans les espaces verts. L'agent effectuera des missions d'entretien des espaces verts pour une durée hebdomadaire de 17h30.

Recrutement pour remplacement de l'agent communal à l'agence postale

L'agent communal en place à l'agence postale va être remplacé à compter du lundi 26 février 2024 pour une durée minimum de 4 semaines. La rémunération de l'intéressé sera précisée au moment de la signature du contrat.

5. DIVERS

Réunion de la Commission Communale des Impôts Directs « CCID »

M. le Maire informe le conseil municipal que la réunion de la commission communale des impôts directs se déroulera le mardi 13 février à 18h à la mairie.

Nouveau mobilier à la bibliothèque

M. le Maire informe les membres du conseil de la nécessité d'acquérir de nouveaux bacs à livres pour la bibliothèque. Les membres du conseil valident le devis de l'entreprise « DPC créateur de mobilier » d'un montant de 2 015,77 € TTC. Le nouveau mobilier sera installé par un agent communal.

Mise à disposition du matériel de la commune de Somloire à la commune des Cerqueux

Dans le cadre de la manifestation « des communes aux noms burlesques » qui se déroulera le 5 et 6 juillet 2025, la commune des Cerqueux a fait une demande à la commune pour différents matériels.

La commune de Somloire, leur met à disposition :

- Les ganivelles à titre gratuit,
- Les chaises moyennant une location de 0,10 €/chaise.

Goûter des aînés

Dolorès Coulonnier indique que 103 convives ont participé au goûter des aînés le mercredi 24 janvier dernier.

COMMISSION VIE SOCIALE

Dolorès Coulonnier fait part des échanges sur la problématique de gardes d'enfants sur notre commune. Des rencontres sont prévues pour étudier diverses possibilités.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ET DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU

Réparations des toitures des bâtiments communaux

Jérôme Chouteau informe le conseil de la présence de fuites sur la quasi-totalité des bâtiments communaux. Les membres du conseil valident les réparations suivantes :

- Réparation d'infiltration pour un montant de 3 043,38 € TTC à l'entreprise ATTILA, sur la salle des sports au niveau de la toiture en fibrociment.
- Réparation de la toiture de l'église, endommagée à différents endroits par des infiltrations et des fuites. L'entreprise ATTILA va réparer la toiture pour 11 290,68 € TTC.

COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE ET COMMUNICATION

Réunion de commission

Laurent Festoc relate les différents échanges pour l'entretien de la commune, notamment au niveau du cimetière. Des études pour le complexe sportif ont également été abordées pour le changement des mains courantes autour du stade et l'entretien de celui-ci. Le conseil valide un devis pour un montant de 608,24 € TTC pour le fleurissement de la commune.

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 MARS 2024

1. FINANCES

Vote des subventions aux associations année 2024

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance et délibéré sur les différentes demandes des associations, décide de leur allouer les subventions suivantes :

BÉNÉFICIAIRES	MONTANT
Aide à domicile en milieu rural (2 € x 883 h)	1 766,00 €
Anciens combattants	110,00 €
Somloiryzernay CP foot	1 200,00 €
Ass parents Collège St Jean (27 x 23 €)	736,00 €
VCCS association cyclisme de Somloire (50 adhérents)	300,00 €
Association de chasse de Somloire	90,00 €
Association parents élèves école Somloire	160,00 €
Bureau local fdgdon : (0,30€ x 883 h + 100 €)	364,90 €
C.S.S.P. Basket	700,00 €
Boc'en Bulles	3 000,00
Clas Somloire et échange de savoirs	1 660,00 €
Tennis club plainais-somlois	340,00 €
Astico (en cas de reprise d'activité les responsables recherchent des membres)	1 500,00 €
Familles rurales Somloire Section garderie periscolaire	1 500,00 €
Familles rurales Somloire – Autres activités	250,00 €
Foyer des jeunes subvention pour les activités des jeunes	200,00 €
Le Secours Catholique	50,00 €
FSE Collège Vallée du Lys Vihiers	138,00
Transport Solidaire	600,00 €
Loisirs pluriel Cholet agglomération	213,00
Subventions exceptionnelles	3 000,00 €
Total (sans OGEC) subventions	17 877,90€
OGEC : 69 élèves x 739,13 €	51 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	68 877,90 €

Vente d'une maison « Commune de Somloire/Germon »

Après échanges avec M. Florentin Germon, la Commune va lui céder le bien situé 1 rue des Jonquilles, maison communale parcelle cadastrée AE n° 0139 attenant à la maison AE n°140 qu'il vient d'acquérir. Les membres du Conseil Municipal, décident de vendre la maison parcelle AE n° 0139 à M. Florentin Germon au prix de 10 000 euros net acheteur. Les frais des diagnostics restent à la charge du vendeur.

Orientation budgétaires et investissements

M. le Maire expose les grandes lignes de dépenses pour les investissements 2024, aux membres du Conseil Municipal. La rénovation et l'aménagement de la salle des sports, les travaux de réfections des toitures des bâtiments communaux seront les dépenses les plus importantes de cette année. La mise en place des structures et l'aménagements des espaces ludiques sera réalisée dans la commune. Une remise aux normes et une réfection du terrain de sports sont également envisagées. Le coût des travaux de la salle des sports apparaîtra sur le budget 2024-2025.

2. PERSONNEL COMMUNAL

Mutation de la bibliothécaire

Géraldine Liska, bibliothécaire sur la commune depuis 5 ans a fait une demande de mutation. À partir du 27 mai 2024, elle sera affectée sur les bibliothèques de la Séguinière, Saint Christophe du Bois et La Romagne.

3. DIVERS

Rattachement de parcelle sur le domaine public

Mme Derouet Maïté a fait l'acquisition d'une partie de la parcelle communale cadastrée AE n°457 attenant à leur parcelle AE n°439. Cette nouvelle parcelle nommée AE 785 appartient à Mme Derouet Maïté. M. le Maire propose de rattacher les parcelles cadastrées n°783 et n°784, qui correspondent aux trottoirs de la voie, au domaine public de la Commune. Les membres du conseil acceptent le rattachement des parcelles précitées au domaine privé de la Commune. Ces parcelles en continuité du trottoir, sans séparation seront rattachées à la rue des Tilleuls et affectées à l'usage direct du public.

Changement de destination « la Brunelière »

La SCI SMC, propriétaire d'un bâtiment agricole situé au lieu dit « La Brunelière » à Somloire, a fait une demande par courrier au conseil municipal. La présente informe de leur intention de transformer le site en un gîte ou une habitation. Les membres du conseil donnent un accord favorable au changement de destination du site. Le dossier va être transmis à l'équipe PLUI-H de la Direction de l'Aménagement à Cholet Agglomération.

Réunion publique sur la fermeture du réseau cuivre

Orange informe le Conseil Municipal de la fermeture des réseaux cuivre sur la commune de Somloire en 2 phases :

- La fermeture commerciale des offres cuivre le 27 janvier 2025, il n'y aura plus aucune prestation d'accès et aucune possibilité de souscrire à une offre sur le réseau cuivre.
- La fermeture technique des offres sur le réseau cuivre le 27 janvier 2026. Toutes les prestations d'accès devront être résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers, professionnels, devront avoir migré vers le réseau de la fibre optique.

Une réunion publique pour les habitants des communes de Somloire, la Plaine et les Cerqueux est programmée le mardi 2 avril 2024 à 18h à la salle annexe de Somloire.

La course Cycliste « Cholet Aggo Tour »

Le 17 mars 2024, la course cycliste « Cholet Aggo Tour » organisée par la commune de Cholet passera par Somloire vers 13h15. L'organisation de la traversée de Somloire sera gérée par le vélo club Somloirais.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ET DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU

Réparations des toitures des bâtiments communaux

M. Chouteau présente un devis de réparation des infiltrations au niveau de la toiture de la mairie. L'entreprise ATTILA va intervenir pour un montant de 1 077,08 €TTC.

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 AVRIL 2024

1. CHARTE EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

M. le Maire présente la charte à signer entre les communes de Cholet Agglomération, afin de mutualiser les actions, rendre cohérentes les initiatives en la matière.

2. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET CFU (COMpte FINANCIER UNIQUE) 2023

Budgets Commune, Lotissement La Coulée verte, Photovoltaïque les membres du conseil approuvent à l'unanimité les Comptes Financiers Uniques 2023 du budget principal « Commune » et du budget annexe « Lotissement La Coulée Verte » ainsi que le compte de gestion 2023 du budget annexe « Photovoltaïque » :

Budget commune

Section de fonctionnement :	Section d'investissement :
dépenses : 549 588,72 €	dépenses : 152 947,18 €
recettes : 821 502,76 €	recettes : 271 439,24 €
excédent : 271 914,04 €	excédent : 118 492,06 €

Budget annexe « Lotissement La Coulée Verte »

Section de fonctionnement :	Section d'investissement :
dépenses : 82 422,84 €	dépenses : 57 171,35 €
recettes : 73 143,47 €	recettes : 82 422,72 €
déficit : - 9 279,37 €	excédent : 25 251,37 €

Budget annexe « Photovoltaïque »

Section de fonctionnement :	Section d'investissement :
dépenses : 11 615,10 €	dépenses : 2 278,26 €
recettes : 13 862,10 €	recettes : 3 198,15 €
excédent : 2 247,00 €	excédent : 919,89 €

3. AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 SUR LE BUDGET 2024

Budget Commune

Les membres du conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte financier unique de l'exercice 2023, statuent sur l'affectation du résultat, constatent que le compte financier unique présente un résultat du budget de fonctionnement de :

- Au titre de l'exercice arrêté : + 271 914,04 €
- Soit un total à affecter de : + 371 914,04 €
(271 914,04 + 100 000 = 371 914,04€)

Considèrent que le résultat de la section d'investissement fait apparaître

- Au titre de l'exercice arrêté : + 27 411,27 €
- Soit un total à affecter de : + 211 774,46 €
184 363,19 + 27 411,27 = 211 774,46)

Décient d'affecter :

- La somme de 250 000,00 € au compte 1068 recettes de la section d'investissement,
- La somme de 121 914,04 € au compte 002 recettes de la section de fonctionnement

Budget photovoltaïque

Les membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2023, statuent sur l'affectation du résultat constatent que le compte administratif présente un résultat du budget de fonctionnement de :

- au titre des excédents antérieurs : 13 024,90 €
- au titre de l'exercice arrêté : 2 247,00 €
soit un total à affecter de 15 271,90 €

Considèrent que le résultat de la section d'investissement fait apparaître

- au titre de l'exercice arrêté : 919,89 € soit un total à affecter de 6 037,76 € (5 117,87 + 919,89 = 6 037,76 €)

Décient d'affecter :

- la somme de 15 271,90 € au compte 002 recette de la section de fonctionnement.
- la somme de 6 037,76 € au compte 001 recette de la section d'investissement

4. VOTE DES TAXES

M. le Maire présente l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024. La révision des bases de calcul par l'État entraîne une

augmentation de 3,9% du produit, avant même la décision du Conseil municipal pour les taux communaux.

Les taux sont ainsi fixés :

- Foncier bâti : 43,16%
- Foncier non bâti : 45,45%
- Taxe d'habitation : 14,97%

Vote :

- Augmentation de 0,5% 8 voix
- Augmentation de 1% 4 voix

L'augmentation de 0,5% du taux d'imposition de la part communale entraînera une recette supplémentaire de 2 014 €

5. VOTE DU BUDGET 2024

M. le Maire donne lecture des propositions de la commission Finances, chapitre par chapitre, pour les budgets primitifs de 2024. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les budgets qui se résument ainsi :

Commune :

Section d'exploitation, en dépenses et en recettes : 931 227,04 €
Section d'investissement, en dépenses et en recettes : 882 262,17 €

Lotissement La Coulée Verte

Section d'exploitation, en dépenses et en recettes : 139 343,70 €
Section d'investissement, en dépenses et en recettes : 114 342,70 €

Générateurs photovoltaïques :

Section de fonctionnement, en dépenses et en recettes : 30 555,16 €

Section d'investissement, en dépenses et en recettes : 9 235,91 €

6. DIVERS

M. le Maire fait part d'une demande de subvention exceptionnelle, d'un montant de 2 000 €, déposée par l'association Familles Rurales de Somloire. La subvention prévue en mars 2023 n'a pas été versée, en attente du changement dans le mode de versement du contrat enfance jeunesse, nommé dorénavant bonus territoire et maintenant directement versée à l'association. Cette subvention non versée fait défaut à la trésorerie de l'association, gestionnaire de l'accueil périscolaire. Les membres du conseil valident l'attribution de cette subvention.

M. le Maire fait part au conseil du mail reçu d'un habitant, relatif à la rupture, par un camion, du câble de la fibre qui traverse la rue des Moulins. La situation a déjà été évoquée avec le responsable départemental d'Orange, et le sera avec les entreprises locales.

M. le Maire fait part de la proposition de la société qui porte le développement du parc éolien du bocage, de verser à la collectivité, pour l'usage des chemins communaux, une somme de 3 000€/an pendant toute la durée d'exploitation du parc.

M. le Maire présente succinctement les résultats de l'étude confiée à Vic Ouest pour la réhabilitation et l'agrandissement de la salle des sports. Le conseil, ainsi que les responsables associatifs et la direction de l'école sont conviés à une réunion de présentation le 23 avril à la mairie.

M. le Maire fait part également d'un échange avec la société Vic Ouest pour la réhabilitation des mains courantes et des pare-ballons au niveau du stade. La société VIC ouest est retenue pour préparer le cahier des charges et rechercher des entreprises pour les travaux, en attente du devis final, il est entendu que cette prestation ne pourra dépasser 1 500 €.

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 MAI 2024

1. AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS : PROGRAMME HABITAT

M. le Maire présente les différentes fiches concernant les zones de développement urbain pour la période qui s'étendra jusqu'à 2040.

- Lotissement sur le chemin de la Roche pour 1,1 HA,
- Une zone de jardin au sud du bourg,
- Une zone rue des Tilleuls.

2. ADRESSAGE

M. le Maire rappelle que la commune a l'obligation suivant la loi 3DS d'attribuer un nom aux voies publiques, aux voies privées ouvertes à la circulation, ainsi qu'aux lieux-dits, et de numérotier chaque maison pour le 1^{er} juin 2024. M. le Maire propose de définir les adresses selon le guide méthodologique des bonnes adresses en pays de Loire. Une commission composée de :

Crétin Sébastien, Festoc Laurent, Rouillard Laëtitia, Coulonnier Dolorès, va mettre à jour les adresses sur la base adresse locale région pays de Loire.

3. PROGRAMME SALLE DES SPORTS

Une réunion a eu lieu avec les représentants des associations de la commune pour leur présenter le projet de rénovation de la salle des sports et de son extension, avec la création d'une salle polyvalente, toutes les associations étaient représentées. La société VICOUEST mandatée pour la maîtrise d'œuvre a synthétisé les différents besoins pour définir le cahier des charges dans le but de retenir un architecte. Les différentes associations ont pu exprimer leurs attentes et peuvent continuer de le faire auprès des élus. Le montant global des travaux est estimé à 2 951 000 € HT. M. le Maire est chargé de rencontrer M. Lemagadou de la trésorerie de Cholet pour voir comment envisager le financement.

4. COMMISSION VIE SOCIALE

Concernant les jeux pour enfants qui doivent être installées sur la commune, Mme Coulonnier précise que les fosses vont être creusées par Florian Chouteau (qui vient de s'installer sur la commune), les employés communaux installeront les jeux d'ici fin mai début juin.

5. COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT

Concernant les travaux qui doivent être réalisés dans le logement situé 27 rue des Mauges, M. Chouteau a présenté 2 devis :

- SARL FSC BOIS à Coron (pour la réfection du placo) pour un montant de 6 637,33 € T.T.C.
- CÉPY à Yzernay (pour la plomberie) pour un montant de 4 293,61 € T.T.C.

Après délibérations le conseil municipal valide ces deux devis. M. Chouteau présente un devis d'un montant de 249,60€ T.T.C. de GUINEFOLLEAU Antony, Saint- Pierre-des-Echaubrognes, pour le nettoyage des panneaux photovoltaïque de la commune (local technique et micro-crèche).

Après délibérations, les membres du conseil valident ce devis qui s'élèvent à 249,60 € T.T.C.

6. COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION

M. Festoc présente plusieurs devis :

- Sécurité terrain de football : Le devis de VIC OUEST s'élève à 1 380 € pour de l'aide à la maîtrise d'œuvre, concernant les mains courantes et des équipements sportifs (buts, pare-ballons),
- Rue du Comte de Champagny : Le devis de VIC OUEST d'un montant de 1 500 € T.T.C. concernant une étude de faisabilité pour l'aménagement et la mise en sécurité de la Rue du Comte de Champagny (objectifs liaison cyclable, cheminement piéton, organisation du stationnement).
- Entretien terrain football : Le devis pour l'entretien du terrain de football par SPORTINGSOLS d'un montant de 4 872,00 € T.T.C. a été présenté, les travaux comportent l'enherbement, le sablage et le passage du verti-drain pour ameublir le sol.

Après délibération le conseil municipal, valide ces différents devis.

7. DIVERS

Mme Coulonnier propose de renouveler « l'Apéro Festif », celui-ci aurait lieu place du Souvenir le Vendredi 12 juillet à 18h30.

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2024

1. AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Convention de participation aux charges de fonctionnement du Centre médico-scolaire.

La ville de Cholet met des locaux à disposition du Centre Médico-Scolaire et prend en charge ses dépenses de fonctionnement (fluides, téléphones, fournitures de bureau...). Les dépenses générées annuellement pour l'hébergement du CMS et son fonctionnement sont évaluées à 34 433 TTC € pour l'année 2022. La participation de la commune de Somloire est calculée au prorata des effectifs scolaires 2023-2024 des communes de l'agglomération, communiqués par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Maine-et-Loire.

Pour la commune, la participation est donc de 166,48€. Le montant de cette participation annuelle sera constant pour la durée de la convention, qui a une durée de 3 ans.

2. ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Validation d'une prime pour un agent communal

M. le Maire explique aux Conseillers qu'une prime « élections » peut être versée à l'agent ayant accompli des travaux supplémentaires dans le cadre des élections, quelle que soit la nature de l'élection. Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer cette prime à hauteur de 100 € brut à l'agent en charge des élections Européennes.

3. SIEML

Inscription au projet d'effacement des réseaux pour 2025

Les services du SIEML travaillent sur l'élaboration de la composition du programme d'effacement des réseaux pour l'année 2025. La commune de Somloire inscrit les projets suivants:

- Effacement des réseaux « rue des Jonquilles »,
- Effacement des réseaux « rue du stade »,
- Effacement de la HTA (ligne à Haute Tension) entre la « rue des Moulins et la rue du stade ».

4. DIVERS

Circulation « rue des Moulins »

Les riverains de la « rue des Moulins » ont répondu à une enquête à propos de la circulation.

Les résultats de cette enquête diligentée par M. Blanc, est porté à la connaissance de M. le Maire et des membres du conseil. M. le Maire invite M. Blanc à une rencontre le mercredi 12 juin 2024 à la mairie afin d'échanger sur ses problématiques.

Mise en place d'un parafoudre de type 2 à l'église

Suite à une visite d'entretien du 14/03/2024 et selon la norme NF C15-100, l'entreprise Bodet propose la mise en place d'un parafoudre type 2 afin de protéger l'installation électrique en cas d'orage. Le devis de l'entreprise est validé par les membres du conseil municipal pour un montant de 768,00 € TTC.

Vestiaires du foot

Pour pallier aux oubli d'extinction de la lumière des vestiaires du foot, Jérôme Chouteau présente le devis de l'entreprise Poudray pour un montant de 434,83€ TTC afin d'installer des interrupteurs automatiques à détection de mouvements par infrarouge qui seront installés par un agent communal. Le devis est validé par les membres du conseil municipal.

Terrain de foot

Les arroseurs du terrain de foot sont défectueux et ne permettent plus un arrosage homogène. M. le Maire présente un devis de fourniture des différentes pièces nécessaires pour un montant de 1 816,20€ TTC. Ils seront remplacés par un agent communal. Le devis présenté aux membres du conseil est validé.

COMMISSION VIE SOCIALE

Tarifs du restaurant scolaire pour l'année 2024-2025

Mme Coulonnier Dolorès 1^{re} adjointe, après avoir présenté les différentes charges et rétributions des parents propose aux membres du Conseil de voter les nouveaux tarifs pour l'année scolaire 2024-2025.

Le Conseil Municipal décide, après avoir voté d'augmenter de 2,50 % le prix des repas. Ce qui se traduit pour l'année scolaire 2024/2025 :

- 4,31 € 4 repas/semaine,
- 4,92 € 1 à 3 repas/semaine,
- 7,11 € occasionnel,
- 7,21 € stagiaires,
- 9,75 € adultes.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT

Logement « rue des Mauges »

Concernant les travaux supplémentaires qui doivent être réalisés dans le logement, M. Chouteau a présenté un complément de

devis de la société SARL FSC BOIS à Coron (pour une sortie de toiture de la VMC) pour un montant de 1 829,11 € TTC. Après délibération le conseil municipal valide le devis.

Bâtiments communaux « Boulodrome » et « Club House »

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante les devis demandés par M. Jérôme Chouteau concernant la nécessité de réparer les toitures des bâtiments communaux « Boulodrome et Club House ».

- Devis du boulodrome = 4 664,08 € TTC,
- Devis du Club House = 4 517,87 € TTC.

L'entreprise Attila a été retenue.

SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUILLET 2024

1. AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Renouvellement de la Convention Territoriale Globale et de la Convention de Coopération Intercommunale

Dans le cadre de son projet de territoire 2018-2025, Cholet Agglomération et l'ensemble des communes membres, manifestent leur volonté de construire un projet social visant à assurer la cohérence, l'équité et la proximité à l'échelle du territoire communautaire. La Convention Territoriale Globale, conclue initialement en 2019 avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Maine-et-Loire, sert de cadre réglementaire pour le partenariat, à intervenir avec les collectivités et les modalités de financement sur les champs d'intervention sociale partagés. Cette convention ayant pris fin, le comité de pilotage du 13 décembre 2023 et le séminaire d'élus du 22 mai 2024 réunissant les élus de l'Agglomération, les Maires des communes membres et/ou leur élu référent au projet, et la CAF de Maine-et-Loire se sont accordés pour renouveler les enjeux identifiés par le diagnostic réalisé en 2019 et sur des résultats attendus communs. Ces enjeux sont répartis en 6 axes thématiques :

1. Gouvernance et Coopération : « La mutualisation et la coordination des initiatives, des moyens et des partenariats ».
2. Animation de la Vie Sociale : « Le développement du vivre ensemble et des liens sociaux sur le territoire ».
3. Parentalité : « Le maintien et l'équilibre des actions parentalités sur l'ensemble du territoire ».
4. Petite enfance : « La diversité et le développement de l'offre petite enfance sur le territoire » et « Le soutien des professionnels de la petite-enfance ».
5. Enfance Jeunesse : « L'existence de services adaptés aux besoins des enfants et de leurs familles » et « La cohérence des projets et la concertation des acteurs du territoire »
6. Mobilité, logement et accès aux droits : « L'accès aux droits et aux services pour tous ».

Les membres du conseil municipal, ont accepté de renouveler la Convention Territoriale Globale et la Convention de Coopération Intercommunale.

Entretien des avaloirs et des fossés

Par courrier, l'Agglomération du Choletais interpelle les communes de l'intérêt d'entretenir les avaloirs. « La présence d'eaux pluviales sur la voirie est susceptible de la rendre impraticable ou dangereuse et de créer des dommages aux biens et aux personnes. En effet, les matières ou charges polluantes qui ne sont pas enlevées lorsqu'elles sont dans l'avaloir, vont se retrouver dans les réseaux. » De ce fait, les membres du conseil municipal décident de faire nettoyer les avaloirs par l'entreprise ADVL Environnement pour la somme de 2 259,00 € TTC. La Sté SARP n'a pas été retenue.

2. ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Validation d'une prime pour un agent communal

M. le Maire explique aux Conseillers qu'une prime « élection » peut être versée à l'agent ayant accompli des travaux supplémentaires dans le cadre des élections, quelle que soit la nature de l'élection. Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident d'attribuer cette prime à hauteur de 100 € brut à l'agent en charge des élections législatives.

3. DIVERS

Circulation et aménagements de la « rue des Moulins »

À la suite d'une réclamation d'un administré concernant la circulation rue des Moulins (RD n°167), M. le Maire a fait intervenir le Chef de l'agence de l'ATD de Doué La Fontaine afin de vérifier la conformité des aménagements qui ont été réalisés il y a une dizaine d'année.

Cet aménagement a été réalisé pour réduire la vitesse des usagers, sécuriser les cheminements piétons tout en organisant le stationnement. Lors des derniers travaux, des modifications ont été apportées sous les conseils de l'ATD de Doué. La commune de Somloire a installé des chicanes tout le long de cette section à l'aide de parkings longitudinaux protégés par des îlots bordurés. Les dimensions de ces aménagements respectent la charte agricole. Au droit des rétrécissements, la distance est respectée. De plus, un accès piéton PMR est accessible d'un côté de la rue. La largeur de ce trottoir est conforme. Néanmoins, quelques améliorations peuvent être apportées pour améliorer l'aménagement mis en place :

- Renforcer la perception des chicanes à l'aide d'une végétalisation dans les îlots et la pose de systèmes optiques rétroréfléchissants au pied des bordures,
- Renouveler le marquage horizontal (passage piéton, ligne stop au niveau du carrefour avec la peinture qui est effacée en partie),
- Pour vérifier le trafic de cette rue, le service du département va réaliser des mesures de vitesse au mois de septembre.

Passage d'un groupe itinérant sur la commune

M. le Maire informe les membres du conseil qu'un groupe d'étudiants et jeunes professionnels seront de passage sur la commune du mardi 13 août au jeudi 15 août. Le groupe s'installera à côté de la salle des sports.

Dénomination des rues de la zone artisanale « Les Douets Jaunes »

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer un nom à chacune des rues ou impasses dans la zone artisanale « Les Douets Jaunes » afin de pallier, notamment, aux problèmes de livraison de l'entreprise ALVEND. Les noms choisis seront différents du nom de la zone « Les Douets Jaunes ».

Les membres du conseil ont décidé d'attribuer les noms suivants selon les plans joints :

- Allée de la bascule,
- Rue du bocage,
- Rue de la scierie.

Création d'un nouveau lieu-dit « Les Arcis »

Le conseil municipal a validé le principe de procéder à la désignation et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune et autorise l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. En accord avec les habitants du lieu-dit, la séparation et la création d'un nouveau lieu-dit sont proposées et acceptées.

Création d'un nouveau lieu-dit « La Guimoire »

Le conseil a décidé de créer le nouveau lieu-dit : « La Guimoire ».

Plafonnement des loyers commerciaux

M. le Maire présente aux membres du conseil la nécessité d'échanger sur les loyers des commerçants de la commune de Somloire. En effet, le plafonnement des loyers, issu de la loi portant « mesures d'urgences pour la protection du pouvoir d'achat » du 11 juillet 2022 a été prolongé jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2024, soit au 31 mars 2024. La hausse annuelle est fixée à 3,5%. Face à l'inflation, l'assemblée délibérante prolonge le blocage de la hausse des loyers commerciaux. Par conséquent, les loyers des commerçants ne seront pas augmentés sur l'année 2024.

À partir du 1^{er} janvier 2025, dans le cadre de la révision des loyers commerciaux, l'indice de référence sera appliqué si celui-ci n'excède pas 1%. Si l'indice de référence dépasse les 1%, la commune ajustera les loyers commerciaux avec une augmentation de 1%.

Projet de modification du « logo » de Somloire

Le Conseil Municipal souhaite moderniser le logo de la commune de Somloire. Pour cela, il confie ce projet aux élèves de Bac Pro

CVP (Communication Visuelle et PLurimédia) du lycée St Joseph à Bressuire. Les 27 élèves de Bac Pro ont pour objectif de proposer différents logos pour représenter la commune. Les logos seront présentés et votés en réunion de conseil à la fin de l'année.

Commémoration des combats des Bois d'Anjou

1944-2024 : Le 80^e anniversaire des Combats des Bois d'Anjou aura lieu le dimanche 1^{er} septembre.

Programme :

- 8h30 : Cholet Stèle des Déportés - Place Crac'h Ferrari
- 9h15 : Chanteloup les Bois – Mémorial Crac'h/ calvaire de la Boulaye
- 10h : Somloire – Stèle du Bois d'Anjou au lieu-dit « Le Chef Tessier »
- 10h45 : Somloire – Mémorial Ferrari/Calvaire de l'Hardennerie
- 11h15 : Somloire – Église – Plaque du Comte de Champagny
- 11h30 : Somloire – Réception dans la cour du Château de Somloire

À cette occasion, le samedi 31 août à Somloire, auront lieu des animations, comme des balades en véhicules SLA sur les lieux marquants, accès aux Bois d'Anjou, exposition sur le matériel d'époque...

COMMISSION VIE SOCIALE

Structures de jeux

Dolorès Coulonnière a présenté l'avancée des travaux concernant les différentes structures de jeux installées sur la commune. Les jeux seront opérationnels à partir du lundi 22 juillet.

COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION

Installation de quai bus et de l'abri vélo

Cholet Agglomération installe dans chaque commune un quai pour rendre accessible le bus pour les personnes à mobilité réduite. L'emplacement retenu est devant la résidence l'Épinette avec un arrêt spécifique pour le circuit Choletbus « ligne 17 » qui dessert Somloire - Cholet. Une place de parking pour les professionnels de santé comme les ambulanciers sera attenante au quai bus.

La végétation du parterre à côté des toilettes en face de la résidence sera modifiée afin de positionner une zone de descente des bus. Un abri vélo sécurisé sera installé en face de la résidence. Son accès sera gratuit durant toute l'année (dans la limite des places disponibles). Son emplacement a été pensé pour être au plus près des arrêts de cars afin de faciliter les déplacements.

Le financement et l'installation du quai bus et de l'abri vélos sont pris en charge par Cholet Agglomération.

SÉANCE ORDINAIRE DU 06 SEPTEMBRE 2024

1. FINANCES

Demande de subvention exceptionnelle de l'association Boc'En Bulle

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale 2024-2028, une démarche de diagnostic territorial est menée au sein des communes de Somloire, Yzernay, Coron, La Plaine, Les Cerqueux et Maulévrier. Cette démarche est menée par Eva Bocquel, chargée de coopération du secteur qui est employée par l'Association Boc'EnBulle.

De janvier 2025 à juillet 2025, plusieurs réunions, projets et événements à destination des habitants seront menés. Pour cela, l'association aura besoin de papeterie et autre matériel de communication. Pour compenser ses dépenses, l'association demande une subvention exceptionnelle à hauteur de 0,10 € par habitant par commune pour un montant total de 1 000 € à l'échelle des 6 communes. Soit pour la commune de Somloire 883 x 0,10€.

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité acceptent de verser à l'association Boc'En Bulle 88,30 €.

2. DIVERS

Récapitulatif financier de l'intervention d'un agent sur la commune sur les espaces verts

Du 20 mars au 26 juillet 2024, la commune de Somloire a embauché, par le biais d'initiatives emplois, un agent pour l'entretien des espaces verts pour pallier au surcroît de travail. Le coût de cette prestation revient à 7 036,48 € à la charge de la commune.

Lecture d'un courrier d'un habitant

M. le Maire a donné lecture d'un courrier écrit par Mme Bouffandeau, habitante de la commune, expliquant son mécontentement sur l'entretien de la commune, de la voirie, l'état du cimetière et l'état des trottoirs.

M. le Maire rappelle aux membres du conseil que, depuis le 1^{er} janvier 2017 et la mise en application de la loi Labbé, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public. De plus, le Code Général des collectivités territoriales en ses articles L2212-2 et L2122-28 précisent que, devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien incombe.

Concernant le désherbage responsable, plusieurs systèmes ont été testés sans réelle efficacité. La commission « cadre de vie » réfléchit à simplifier le travail d'entretien avec le balayage des rues, la modification et l'enherbement du cimetière et autres évolutions.

Remerciement « des Commémorations des Bois d'Anjou »

M. le Maire remercie les membres du conseil qui ont organisé et veillé au bon déroulement des cérémonies des « 80 ans des Combats des Bois d'Anjou » qui se sont déroulées le samedi 31 août et le dimanche 1^{er} septembre. M. le Maire fait part également de nombreux remerciements et félicitations reçus. M. le Maire signale également l'engagement du groupe qui a préparé en amont les cérémonies.

Raccordement électrique à la boulangerie et à l'agence postale

Le compteur d'installation au réseau public de distribution regroupe le bâtiment de la boulangerie et de l'agence postale. L'alimentation électrique doit être distincte sur les 2 bâtiments avec 2 compteurs. Le coût des travaux de raccordement réalisés par la Société Enedis s'élève à 6 399,58 € TTC. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité acceptent de valider ce devis pour 6 399,58€ TTC.

Lecture du courrier de M. Beyrie et Mme Gourdon

M. le Maire a donné lecture du courrier envoyé par M. Beyrie et Mme Gourdon, qui fait état d'une perte de chiffre d'affaires durant la période de 2022 à 2023 en raison, selon leurs propos, des différents travaux réalisés sur la commune et la mise en place des déviations. Ils estiment leur perte à 2 3467,50 €. Ils demandent un dédommagement de la part des collectivités qui ont engagé ces travaux.

COMMISSION VIE SOCIALE

Dépenses des aménagements et des équipements d'aires sportives et de jeux extérieurs

Dolorès Coulonnière présente à l'assemblée l'état des dépenses sur le projet des aménagements et des Équipements d'aires sportives et de jeux extérieurs. Actuellement, la commune a financé l'installation du parcours d'équilibre en bois, du portique en corbeille, de la structure de grimpe en filets et de la tyrolienne ainsi que l'aménagement des terrains pour installer les structures pour un montant de 29 884,86 € TTC. Reste à préparer et installer la table de tennis de table, le terrain de boules de pétanque et le terrain multisport. Les devis vont être actualisés pour ensuite lancer les travaux.

COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION

Tarifs des encarts du bulletin municipal

Le Conseil Municipal ne souhaite pas modifier les tarifs des encarts publicitaires. Les tarifs des encarts publicitaires sont fixés ainsi :

Entreprises de SOMLOIRE : Entreprises extérieures :

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| ▪ 1/8 page : 30,00 € 12 voix | ▪ 1/8 page : 60,00 € 12 voix |
| ▪ ¼ page : 40,00 € 12 voix | ▪ ¼ page : 80,00 € 12 voix |
| ▪ ½ page : 60,00 € 12 voix | ▪ ½ page : 110,00 € 12 voix |

SÉANCE ORDINAIRE DU 04 OCTOBRE 2024

1. CHOLETAIS AGGLOMÉRATION

Approbation du rapport de la commission Locale d'évaluation des transferts de charges (CLEtc.)

Conformément à l'article 1609-C du code général des impôts, il revient à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLEtc.) de procéder à l'évaluation des charges transférées, et de produire un rapport à destination des Conseils Municipaux.

La CLEtc. s'est réunie le 27 septembre 2024 afin d'évaluer l'ajustement des Attributions de Compensations (AC) relatives à la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglo, d'une part, et d'informer ses membres sur le transfert des charges liées à la compétence « liaisons douces et cyclistes », d'autre part. La CLEtc. évalue l'ajustement des AC dans le cadre de la mutualisation des personnels de la Ville de Cholet à Cholet Agglo, à hauteur de 1 146 165 € à compter de l'exercice 2024. Ce montant tient compte de l'évolution exceptionnelle de certains services communs, du transfert de nouveaux services survenu après le 1^{er} janvier 2023 et de la réévaluation annuelle des services transférés dans le cadre d'une gestion unifiée. Ce rapport informe également les membres de la CLEtc. que l'évaluation des charges transférées dans le cadre de la compétence « liaisons douces et cyclistes » interviendra après approbation du schéma directeur communautaire. La commune de Somloire accepte le rapport de la CLEtc., le montant des attributions de compensation relatives à la mutualisation s'élève à 87 015 € pour la commune de Somloire.

2. DIVERS

Tarifs 2025 : photocopies, concessions cimetière, columbarium, locations des salles

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reconduire les tarifs des photocopies sans augmentation pour l'année 2025.

PARTICULIERS

Format A4 noir et blanc recto	0,30 €
Format A4 noir et blanc recto-verso	0,40 €
Format A4 couleur recto	1,00 €
Format A4 couleur recto-verso	1,70 €
Format A3 noir et blanc recto	0,50 €
Format A3 noir et blanc recto-verso	0,55 €
Format A3 couleur recto	1,50 €
Format A3 couleur recto-verso	2,50 €
Plus de 10 photocopies	0,15 €
CV demandeurs d'emploi (10 gratuites puis)	0,30 €
Ramette de 500 feuilles	10,00 €

ASSOCIATIONS

Format A4 noir et blanc recto	0,10 €
Format A4 noir et blanc recto-verso	0,15 €
Format A4 couleur recto	0,15 €
Format A4 couleur recto-verso	0,20 €
Format A3 noir et blanc recto	0,20 €
Format A3 noir et blanc recto-verso	0,20 €
Format A3 couleur recto	0,20 €
Format A3 couleur recto-verso	0,20 €

Concernant *les concessions cimetières*, le conseil municipal décide d'augmenter les tarifs concessions cimetières pour l'année 2025.

TARIFS 2025 EN €

Concession cimetière : le m ²	55 €
Columbarium : 30 ans	760 €
Cavurnes : 30 ans	545 €

Changement des mains courantes et des pares-ballons du terrain de foot

Dans le cadre du remplacement des clôtures (main-courante et pare-ballon) et des équipements sportifs (But à 11 et But à 8 du terrain de foot), la Société Vic Ouest a été retenue pour l'aide à la maîtrise d'ouvrage. Les travaux validés concernent le changement des mains-courantes par un modèle Alu, du pare-ballon côté terrain de basket, des buts à 11, ainsi que la mise en place de buts amovibles pour les jeunes. Après échange, la Sté Sportingsols propose la meilleure offre de prix et a été retenue pour un montant de 56 248,80 € TTC. Les sociétés Espacs et Vion Environnement n'ont pas été retenues. Il est demandé à L'association Somloiryzernay CP Foot, de retirer les panneaux sur les mains courantes avant les travaux. La date des travaux leur sera communiquée. Des demandes de devis sont en cours pour réaliser une bordure avec du sablon autour de terrain de foot.

COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - GESTION DE L'EAU - ENVIRONNEMENT

Analyse d'amiante d'échantillonnage prélevé

Jérôme Chouteau vice président de la commission d'aménagement a présenté aux membres du conseil la nécessité de réaliser des prélèvements sur les différents sites et établissements qui appartiennent à la commune afin de repérer les matériaux et les produits contenant de l'amiante (Suivant les normes NFX 46-020). Les sites concernés sont :

- Atelier municipal : 30 Bis rue du Comte de Champagny,
- Cellules Commerciales : Place du Souvenir,
- Micro-crèche : 27 rue des Mauges,
- Maison locative : 27 Bis rue des Mauges,
- Club House : rue du stade.

Le devis de la Sté DIAGMANTER a été validé pour la réalisation des échantillonnages sur la commune pour un montant de 1 574,40 € TTC.

Séparation du compteur entre la boulangerie et l'agence postale
Actuellement, l'agence postale et la boulangerie possèdent le même compteur électrique. Dans un souci de conformité, les deux bâtiments doivent avoir leur compteur électrique respectif. À la boulangerie, l'emplacement du compteur électrique sera modifié. Le devis de la Sté CEPY a été validé (2 105,24 € TTC) pour permettre de raccorder le nouveau compteur électrique.

COMMISSION CADRE DE VIE - CULTURE - INFORMATION

Éclairages lumineux des fêtes de fin d'année

Laurent Festoc et les membres de la commission cadre de vie ont proposé et présenté au conseil leurs sélections pour la décoration de Noël les couleurs retenues sont Or /Argent/Blanc. Le coût de la location s'élève à 2 337,84 € TTC.

Bulletin municipal

Le bulletin municipal du mois de décembre 2024, n°45 sera imprimé par la société ICI en 500 exemplaires. Le coût de la réalisation du bulletin municipal composé de 52 pages est de 3 806,44€ TTC.



jollygranit49@gmail.com

02.41.55.75.95



**JOLLY
JG GRANIT**

Fabrication et pose de monuments

Tous travaux de cimetière

Taille de pierre

Plans de travail

Bac à douche à l'italienne

Pompes funèbres

ACCÈS À TOUS LES FUNÉRAIUMS



07.49.77.04.91 / pfjolly49@gmail.com



SOM'AGRI

VENTE & RÉPARATION / AGRICULTURE & MOTOCULTURE

49360 SOMLOIRE - 02 41 55 92 75

Service Location :
DAVAGNE FONCTIONNEMENT

Mini Pelle, Elévateur,
Broyeur de branches,
Camion benne
Microtracteur (gyrobroyeur,
charrue, fraises...),
Scarificateur etc ...

Votre magasin Agricole et
Motoculture vous accueille

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H A 12H30 DE 14 H A 18 H

LE SAMEDI DE 9 H A 12 H



SUIVEZ-NOUS SUR
 facebook

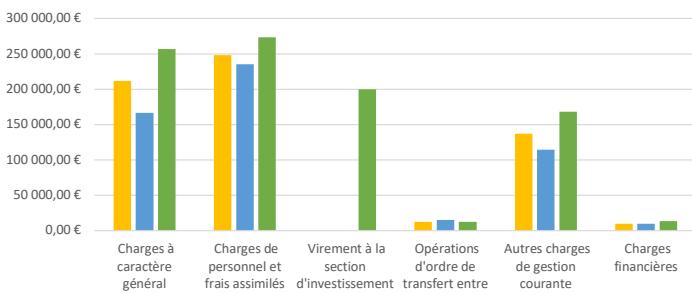
SCAR

Budget communal

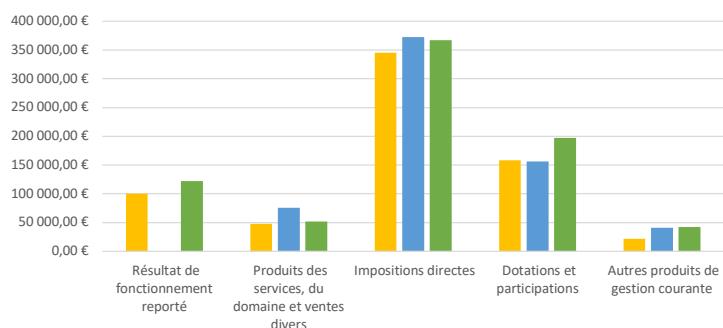
	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
Dépenses de fonctionnement	858 040 €	549 589 €	933 255 €
Recettes de fonctionnement	858 040 €	821 503 €	933 255 €
Dépenses d'investissement	701 155 €	152 947 €	882 262 €
Recette d'investissement	701 155 €	271 439 €	882 262 €



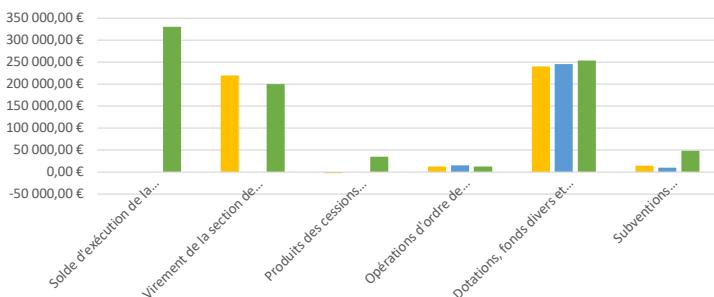
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



■ Prévisionnel 2023
■ Réalisé 2023
■ Prévisionnel 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
Acquisition terrain	0,00 €	191,12 €	0,00 €
Aménagement mairie	9 000,00 €	2 705,86 €	15 111,00 €
Archivage mairie	1 700,00 €	809,84 €	0,00 €
Boulangerie	0,00 €	1 715,68 €	2 000,00 €
Église	49 116,60 €	17 679,23 €	40 000,00 €
Matériel informatique	17 000,00 €	4 540,80 €	17 000,00 €
Salle des sports	57 650,00 €	10 498,67 €	182 668,00 €
Voirie urbaine	65 000,00 €	11 161,28 €	37 000,00 €
Cimetière	0,00 €	4 118,40 €	5 000,00 €
Défibrillateur	0,00 €	2 302,80 €	0,00 €
Matériel divers	3 000,00 €	2 153,84 €	1 000,00 €
Salle des sports	0,00 €	11 761,80 €	50 000,00 €
Tracteur Kubota	0,00 €	5 509,34 €	0,00 €
Voirie urbaine	0,00 €	3 245,75 €	0,00 €

Commission Vie sociale



Enfance-jeunesse

Differentes structures de jeux pour les 3-14 ans ont été installées au bord de l'Ouère, au stade et dans le lotissement des Tilleuls en fin de printemps. Fabriqués par Extebois à Bressuire et acquis auprès d'Eden Com, tyrolienne, filets de grimpe, balançoire nid d'oiseau et parcours de motricité ont été installés par les agents techniques, après creusement des fosses par l'entreprise Chouteau.



Toboggan et bascule, déjà existants, ont été remis aux normes, et les enfants ont rapidement investi les différents lieux. Le projet global concerne aussi la réfection du chemin piétonnier du bord de l'Ouère, l'installation d'une table de ping, l'aménagement d'un terrain multisports et du boulodrome extérieur. Les devis initiaux s'élevaient à 87 000 €, le Conseil Départemental et Cholet Agglomération ont validé des subventions à près de 45 000 €. Nous espérons pouvoir clore l'ensemble du chantier pour le printemps prochain.

L'accueil de familles, nécessaire au maintien de la population, est conditionné à l'existence de modes de garde suffisants et accessibles. La microcrèche et les 2 assistantes maternelles en exercice offrent une capacité d'accueil de 22 places. Quelques familles somloiraises sont aujourd'hui contraintes de trouver des solutions à l'extérieur.

Les communes environnantes sont confrontées aux mêmes problématiques, et nous travaillons ensemble, accompagnées de techniciens, et en concertation avec la direction des Ziboux, à envisager d'autres propositions.

Pour la seconde année, la municipalité s'associe à l'opération « 1 naissance, 1 arbre » du Conseil Régional, et les 10 nouveau-nés de 2023 et leurs familles ont été fêtés par le maire et les adjoints et invités à planter un arbre au complexe sportif.

Convention territoriale globale (CTG)

C'est un projet concerté de développement social pour toute l'agglo, qui concerne tous les champs d'intervention partagés avec la CAF : animation de la vie sociale, parentalité, petite enfance, enfance-jeunesse, mobilité-accès aux droits-logement.

Eva Bocquel est la coordinatrice de notre secteur, son poste est porté par l'association intercommunale Boc'enBulle, avec des financements agglo, communes et Caf. La feuille de route qui lui a été confiée, au vu des enjeux du territoire, est, en 1^{er} lieu, de susciter et d'accompagner la mobilisation d'habitants dans l'identification des manques, besoins et attentes en terme de vie sociale. Vous trouverez ci-dessous les 1^{ers} résultats et objectifs, n'hésitez pas à rejoindre le groupe !

Et si on faisait bouger Notre territoire ?

Diagnostic des Besoins en Animation de la Vie Sociale : Retour sur la Démarche de Concertation.

Depuis le début de l'année 2024, dans le cadre du projet social de territoire de Cholet Agglomération, les élus et un groupe d'habitants des six communes (Coron, Les Cerqueux, La Plaine, Maulévrier, Somloire, Yzernay) se sont engagés dans une démarche participative pour évaluer les besoins en matière d'animation de la Vie Sociale. Cette initiative vise à mieux cerner les attentes et les priorités des habitants, afin de co-construire des actions adaptées à chacun. Un questionnaire a été diffusé à tous les habitants des six communes entre juin et août, et vos retours nous ont permis d'établir une première synthèse des besoins exprimés. Cette étape de consultation marque une avancée précieuse pour définir ensemble des solutions concrètes et répondant aux enjeux de notre territoire.

Projets pour 2025 : Un programme d'actions

En 2025, le groupe projet proposera un programme d'actions diversifié, destiné à tous les publics, et axé sur plusieurs thématiques : l'enfance/jeunesse, la parentalité, la vie associative, temps d'échanges et de partage....).

Restaurant scolaire



L'objectif ? Vous rencontrer et recueillir vos attentes et préoccupations sur différents aspects de la vie quotidienne. Ensemble, nous pourrons explorer les solutions possibles pour y répondre.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

128 réponses (papiers et en ligne)

Les personnes sont principalement déjà engagées dans une association.

41 SOMLOIRE
29 YZERNAY
19 LA PLAINE
15 MAULEVRIER
13 CORON
11 LES CERQUEUX

16 % n'ont pas l'information concernant les évènements organisés par les communes = manque de communication/visibilité

87 % participent aux évènements organisés dans les communes (fêtes communales, associatives, sportive) :

57 % des réponses sont les 26-45 ans dont **81 %** ont des enfants.

25 personnes laissent leurs coordonnées.

Les publics pour lesquels il faut davantage développer des activités :
56 % pour les jeunes de 12 à 18 ans
51% pour les adultes

Pour plus d'informations sur le projet ou pour participer à cette démarche, n'hésitez pas à contacter l'adresse suivante :

projets.habitants.viesociale@gmail.com
ou Eva BOCCUEL au 06 99 52 87 20

Soyons acteurs de notre territoire, pour une vie sociale enrichie et dynamique !



Depuis la rentrée de septembre, 63 enfants fréquentent le restaurant scolaire, 46 familles sont concernées. L'effectif reste équivalent à celui de l'an passé. 8215 repas ont été servis au cours de l'année scolaire 2023-24.

L'année est rythmée par les fêtes mensuelles d'anniversaire, les 5 repas partagés entre élèves de CM2 et convives de l'ehpad et des Logis, le repas de Noël. Sur la base du volontariat, et chacun leur tour, les + grands participent au service et aident à l'habillage des + jeunes.

L'équipe d'encadrement reste inchangée. Celle de la cuisine de Vill'Âge l'Épinette s'est renouvelée avec l'arrivée de Martine Musset et Géraldine Guignard aux côtés du chef Ylmas Sahin.

L'organisation du service vise à permettre aux enfants de déjeuner dans de bonnes conditions et de bénéficier d'une pause récréative. La municipalité y a consacré un budget de 42 831 € l'an passé, en complément de la participation des familles à hauteur de 34 597 €.

Tous les acteurs du temps méridien sont représentés à la commission cantine qui se réunit 2 fois l'an. Nous remercions Véronique Georges pour son investissement de longue date en son sein. Pour la remplacer, et assurer la représentation des familles, Marie Christine Petit rejoint Christelle Desserme, Lucie Galy et Sylvie Jamard.

Merci au club « travaux d'aiguilles » pour la pochette gourmande de Noël 2023, et aux 6 retraitées bénévoles qui assurent le remplacement ponctuel des agents.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Christelle Piffeteau, si vous souhaitez les rejoindre.

Contact 02 41 46 88 14



Commission Bâtiments, voirie et environnement

Bâtiments

Comme dit le dicton « Mariage pluvieux, Mariage Heureux », la commission bâtiment en a créé un nouveau cette année « Année pluvieuse, fuites Malheureuses ». En effet 2024 est catastrophique pour nos « vieilles » couvertures des bâtiments communaux. Nombreuses sont arrivées en fin de vie et ne cessent de nous causer des soucis de fuites. En plus de cela, les trois-quarts sont en matériaux amiantés ce qui ne facilite pas les réparations et entraîne à chaque intervention des frais supplémentaires.



Toiture salle de sport

Nous étudions dorénavant le coût d'une couverture complète ainsi qu'en amont son désamiantage afin de diminuer fortement, les coûts futurs des interventions, pensons aux prochaines générations... Actuellement le préau de la micro-crèche ainsi que le « boulodrome » pourraient être concernés, avec une étude supplémentaire sur ce dernier pour une opportunité de



Toiture micro crèche

photovoltaïque en autoconsommation collective. Cela permet de produire sur un secteur et de faire diminuer la facture d'un autre bâtiment communal plus énergivore.

Les toitures de la Mairie, du CTM (Centre Technique Municipal), de la classe du Foot, de la salle des sports, du boulodrome et du logement rue des Mauges, ont bénéficié de réparations cette année. Des travaux d'isolation, de placo et peinture ainsi que l'installation d'une VMC et le réaménagement des toilettes ont eu lieu au locatif de la rue des Mauges. Au niveau de la mairie les toilettes PMR sont toujours en cours de réalisation par Cyrille, cela prend beaucoup de temps pour diverses raisons. L'aménagement d'un bureau ainsi que l'espace de convivialité sont à l'étude et devraient se réaliser en 2025.



Locatif rue des mauges

Voirie

Du côté de la voirie, des curages de fossés ont eu lieu cette année ainsi que la reprise de certains chemins. Cette compétence étant du ressort de L'ADC (Cholet Agglomération), un programme est établi tous les ans en collaboration avec la mairie. La RD267 (Somloire/Yzernay) a bénéficié d'un nouveau revêtement « bicouche » qui comme vous avez pu le constater a donné un résultat catastrophique. En effet ce revêtement n'a duré qu'un mois et se désagrège de jour en jour. Au printemps 2025, si tout va bien, cette route devrait bénéficier d'une nouvelle intervention du département.

Au niveau communal, la rue des Mauges et une partie de la rue des Moulins ont bénéficié d'un enfouissement des réseaux. Tout comme partiellement, la ligne haute tension surplombant les habitations. Dans l'ensemble ces travaux se sont bien

déroulé et nous espérons qu'à la diffusion de ce bulletin, les télécoms (cuivre et fibre) seront intervenus. À l'issue de ces travaux et comme prévu initialement, les poteaux électriques seront déposés. Les nouveaux éclairages leds donnent également satisfaction. À noter que ce programme est co-financé grâce à la participation du SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire).

Concernant la rue des Moulins, pour donner suite à un questionnaire établi par un riverain sur la sécurité de cette voie, le département est intervenu afin de nous aiguiller sur les éventuelles mesures à prendre. Il en résulte que les aménagements supplémentaires (trottoirs et îlots) effectués lors des travaux d'assainissement, sont en conformité avec les résultats attendus, une double étude de contrôle de vitesse (communale et départementale) a montré que la majorité des véhicules respectaient la limitation en vigueur mais avec, malheureusement, quelques excès. Les plantations dans les îlots devraient reprendre place. À voir également si nous renforçons la visibilité de ces bordures par une signalétique verticale et/ou plots à leds.

Environnement

Enfin pour l'environnement, un changement notable sur les tournées de collecte des bacs (Jaunes et noirs) aura lieu à partir du **1^{er} juillet 2025**. En effet, à la suite de la construction d'un centre de tri UNITRI sur les communes du Puy St Bonnet et de Loublane, ainsi qu'un nouveau quai de transfert situé à St Christophe du Bois, un nouvel appel d'offres a été lancé et remporté par la société URBASER ENVIRONNEMENT. Afin de réaliser des économies sur les kms parcourus par les véhicules, un nouveau calendrier (joint à ce bulletin) a été établi. Le ramassage des bacs se fera donc le mercredi après-midi, en alternant bac de tri (Jaune) en semaine impaire et bac d'OMR (noir) en semaine paire.

Pour le compostage, les études sont toujours en cours afin de déterminer le mode le plus approprié. À noter qu'il vous est toujours possible de bénéficier d'un chèque d'une valeur de 50€ pour l'achat d'un composteur ou lombricomposteur. La demande est à effectuer auprès du service environnement de Cholet Agglomération ou sur le site cholet.fr.

Pour rappel la nouvelle STEP (STation EPuration) ainsi que la nouvelle déchèterie verront leur mise en service sur l'année 2026.

Portez-vous bien...

Commission Cadre de vie, culture et communication

Cadre de vie

Plusieurs habitants de la commune nous ont fait part cette année de leur mécontentement vis-à-vis de l'entretien de la commune.

La commune compte 13 km de voirie et près de 20 000 m² d'espaces verts. Pour entretenir tout cela, ainsi que nos bâtiments communaux nos deux agents (dont un, employé à temps partiel à l'Épinette), ne suffisent pas. C'est pourquoi au printemps nous avons dû recruter une personne supplémentaire par le biais d'Initiatives emplois, pour un coût de 7 036.48 €.

Avec l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques, l'entretien des communes devient compliqué.

Les espaces verts sont tondus régulièrement, le désherbage s'effectue soit manuellement soit en brulant les « mauvaises » herbes. Au total ce sont 99 bouteilles de gaz qui ont été utilisées cette année, dont 21 pour le cimetière et 15 pour le terrain de sport.

Des devis sont actuellement à l'étude pour effectuer un balayage mécanique des rues.

Maintenir une commune agréable est l'affaire de tous. Quand cela est possible, chaque habitant doit entretenir le trottoir devant son logement.

Concernant le cimetière, nous sommes toujours en réflexion. L'idée qui se dégage

le plus serait de bitumer l'allée centrale (en bleu sur le plan). Pour les grandes allées latérales (en jaune), soit les enherber pour pouvoir les tondre facilement, soit les bitumer également. Dans certaines communes, ce sont des bénévoles qui se regroupent régulièrement pour entretenir le cimetière. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis ou idées.

De nouveaux aménagements ont vu le jour sur la commune cette année pour les plus jeunes, balançoire, tyrolienne... Reste à faire la rénovation du terrain de basket extérieur pour en faire un city-stade. Les subventions sont accordées, reste à effectuer les travaux. Le terrain de tennis sera aussi remis à neuf, sans doute après les travaux de la salle de sport qui risqueraient de l'endommager.

Le bord de la rivière le long de la boulangerie se dégrade. À l'heure où nous écrivons ces lignes, des devis sont en attente pour stabiliser et remettre en état. Les mains courantes en bois seront également à changer.

Le terrain de foot a également bénéficié des travaux d'entretien nécessaire. Le conseil a également décidé de changer les buts et les mains courantes autour du terrain, celles en place donnant de plus en plus de signe de fatigue. Le montant de ces travaux s'élève à 56 248.80 € TTC.

Cette année encore, grâce à un petit groupe de bénévoles, la crèche a été remise sur la rivière mais elle aura besoin d'être rénovée dans les prochaines années, il faudra pour cela de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous faire connaître.

Culture

Après avoir accueilli l'exposition « Rebonds » au printemps 2022 et l'Escape Game « le mystère du poilu » à la Toussaint 2023, la commune accueillera « Lieux Dits », un spectacle d'arts du cirque dans le cadre de la saison 2024/2025 d'Itinérances.

À noter dans vos agendas, le dimanche 15 juin 2025, 16h Salle omnisports (en extérieur). Tout public à partir de 5 ans, durée : 50 min. Tarifs : gratuit pour les moins de 10 ans, 3 € pour les moins de 18 ans, 5 € pour les abonnés au Jardin de Verre de Cholet, 8 € pour les autres.



Communication

De plus en plus d'informations sur la vie communale sont publiées sur l'application Intramuros. Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à télécharger l'application sur votre smartphone pour être informés de tous les événements qui se passent sur la commune. La conseillère numérique, présente chaque lundi après midi à la mairie peut vous aider dans cette installation.

Il est aussi rappelé aux associations de ne pas oublier de transmettre leurs affiches afin qu'elles soient publiées.



Nous tenions aussi à rappeler que les réseaux de téléphonie cuivre vont prochainement être fermés pour privilégier la fibre.

- Le 27/01/2025 : plus de possibilités de souscrire à une offre sur le réseau cuivre
- Le 27/01/2026 : Arrêt complet du réseau cuivre. Cela signifie que les téléphones et accès internet sur ce type de réseau ne fonctionneront plus. Vous devrez être passé sur une offre fibre, et cela quel que soit votre opérateur.

En cas de soucis, n'hésitez pas à prendre contact avec votre opérateur ou la mairie, nous pourrons peut-être vous aider à trouver une solution.





- Ordinateur PC
- Mac
- Smartphone
- Tablette
- Alarme
- Vidéo-surveillance
- Domotique

 **02 41 555 661**

3 rue du breuil lambert 49340 Nuaillé



Peinture - Enduit décoratif - Revêtement mur & sol
Ravalement de façade - Traitement toiture & façade

Romain BERTHONNEAU
06 66 17 70 01



contact@rdecor.fr
5 Rue de La Valériane
49360 - SOMLOIRE

www.rdecor.fr

AQUAGYM
AQUABIKE
ANTIPHOBIE
ÉCOLE DE NATATION
COURS DE NATATION
ENFANTS ET ADULTES

PISCINE COUVERTE 33°C

PARKING PRIVÉ

02 41 55 46 50
aqualys@wanadoo.fr

6 route de Chanteloup
49360 TOUTLEMONDE

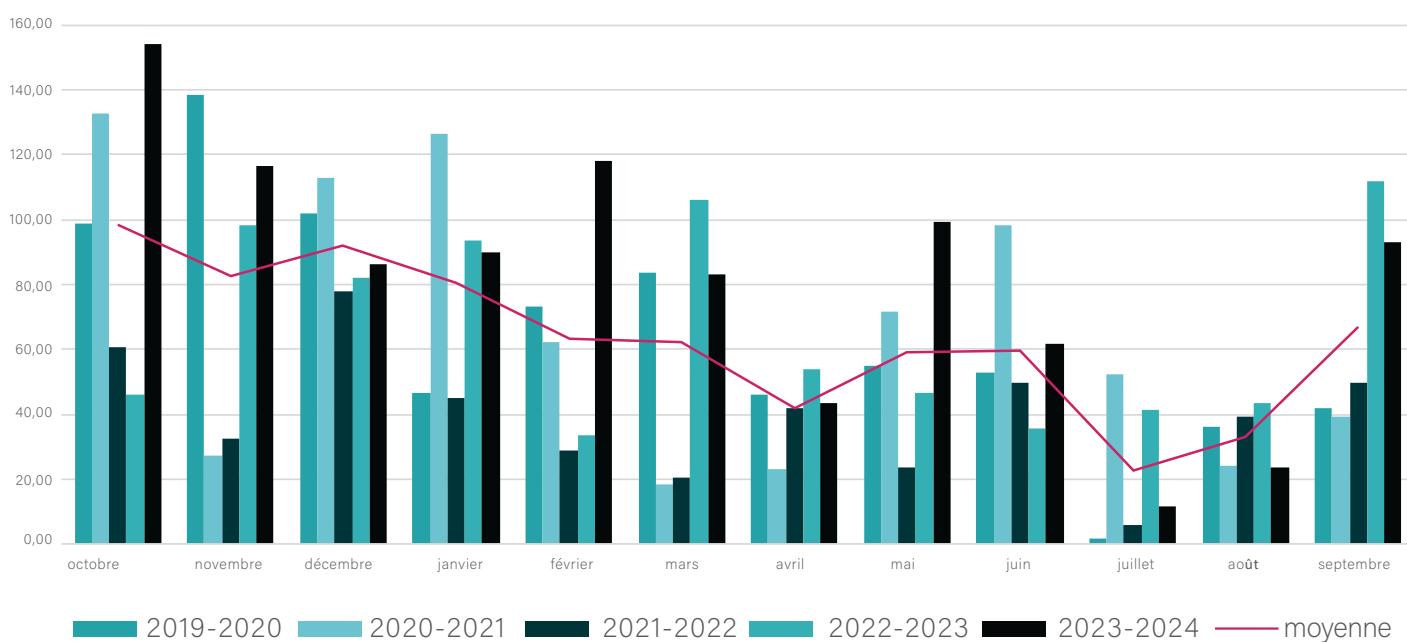
 

Pluviométrie

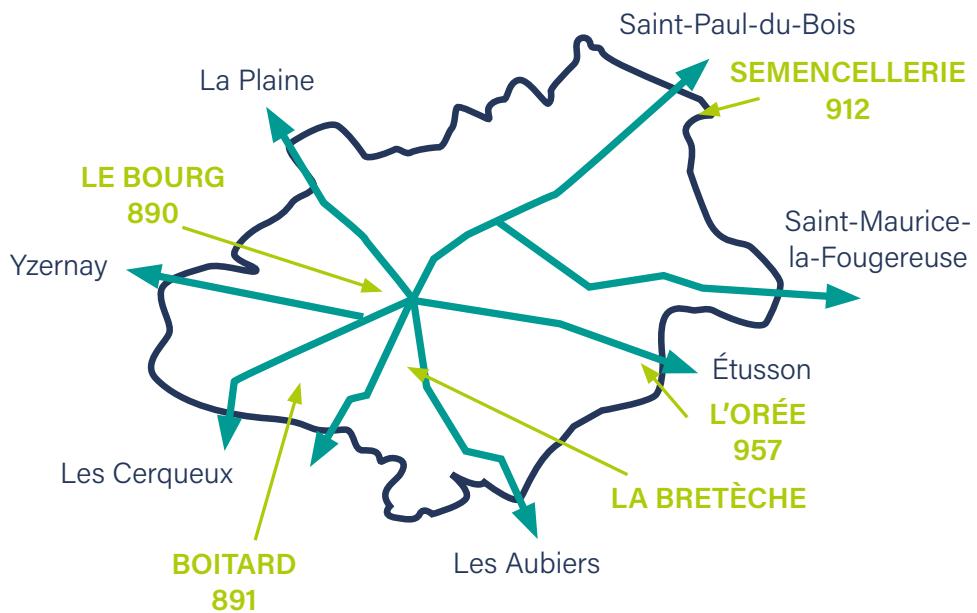
Relevé pluviométrique d'octobre 2023 à septembre 2024

Mois	2023				2024								
	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAL 2023	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
L'Orée	161	127	88	957	92	112	94	44	113	81	17	23	109
Boitard	164	132	60	891	104	130	81	51	95	51	6	19	82
La Breteche	148	131	94	965	92	106	79	42	98	54	13	22	99
La Semencellerie	152	82	91	912	99	119	91	40	97	59	13	28	93
Le Bourg	145	112	98	890	62	124	71	39	94	64	9	25	82
MOYENNE	154,0	116,8	86,2	923,0	89,8	118,2	83,2	43,2	99,4	61,8	11,6	23,4	93,0

Pluviométrie sur 5 ans



Total pluviométrie 2023



80^e Anniversaire des combats des bois d'Anjou

**LE WEEK-END DU 1^{ER} SEPTEMBRE,
SOMLOIRE CÉLÉBRAIT LE 80^E
ANNIVERSAIRE DES COMBATS DES BOIS
D'ANJOU QUI SE SONT DÉROULÉS SUR
LA COMMUNE ET AUX ALENTOURS
DURANT L'ÉTÉ 1944.**

Dans la nuit du 17 au 18 juillet 1944, les membres de la 3^e compagnie du 3^e SAS, commandés par le capitaine Fournier sont parachutés en Maine et Loire et installent leur base opérationnelle dans les Bois d'Anjou à Somloire. L'opération Dickens a pour but d'empêcher les allemands stationnés en Vendée, Maine et Loire et Deux Sèvres de remonter vers le front de Normandie. Les 59 parachutistes, en majorité des français, mèneront des actions de sabotage de voies ferrées et de communication, de harcèlement de l'ennemi, opération de renseignements et armement de la résistance locale.

Le 7 août, alors qu'ils transportaient des armes et munitions en camion, 3 résistants, Etienne Ferrari, Michel Creac'h et Gérard Vacquier seront interceptés par les allemands à Chanteloup les Bois. Gérard Vaquier et Etienne Ferrari réussissent à s'enfuir mais Michel Créac'h est fait prisonnier. Il sera torturé puis abattu à proximité.

Etienne Ferrari parviendra à rejoindre à pied la base des bois d'Anjou où il préviendra les dix parachutistes encore présents. Encerclés, ils auront le temps de se cacher et faire sauter le dépôt de munition ce qui provoquera la confusion dans les rangs allemands qui s'entretueront. Il y aura 86 tués et 182 blessés de leur coté. Après quelques jours cachés dans des ronciers, les parachutistes réussiront à s'enfuir sans aucune perte.



Pour commémorer le 80° anniversaire de ces évènements, un groupe composé d'élus, d'habitants de la commune, et de membres de la SLA de Cholet (Société des Sciences, Lettres et Arts) ont organisé sur tout le week-end une exposition de matériels et documents d'époque. Des habitants avaient également mis à disposition des archives de journaux ou autres documents, le matériel provenant lui de la SLA. Les membres de l'association ont pu également emmener les personnes qui le souhaitaient sur les lieux des parachutages et des combats, à bord de jeeps et autres véhicules.

Le dimanche matin, les hommages ont été rendus sur la stèle des bois d'Anjou, à la Hardonnerie et dans la cour du château en présence des officiels et de militaires détachés pour l'occasion. Un hommage a également été rendu à M Henry de Champagny, ancien Maire de Somloire qui pendant la guerre a notamment aidé de nombreux réfractaires au STO. Arrêté le 18 septembre 1943 par la gestapo, il mourra en déportation dans le camp de Flossenbürg en février 44.



La cérémonie s'est clôturée par le passage d'un Airbus A400M survolant le château à très basse altitude et vitesse réduite, impressionnant toutes les personnes présentes.



Le Fournil Des Voyageurs

Boulangerie Pâtisserie

NOS HORAIRES.

Lundi	7:30 - 13:30 / 16:00 - 19:00
Mardi	7:30 - 13:30 / 16:00 - 19:00
Mercredi	FERMÉE
Jeudi	FERMÉE
Vendredi	7:30 - 13:30 / 16:00 - 19:00
Samedi	7:30 - 13:00 / 16:00 - 20:00
Dimanche	7:30 - 13:00

Réservation
Tél : 02 41 65 17 21

Place Du Souvenir, 49360 SOMLOIRE

Le Fournil Des Voyageurs
Boulangerie Pâtisserie

PIZZA ARTISANALE

Commandez en magasin ou par téléphone jusqu'à 18:30 Samedi.

Retrait en magasin de 19:00 à 20:00

La Clasique.	10€
Sauce tomate, Jambon, Champignon, Gruyère.	
La Canibale.	10€
Sauce Tomate, Jambon, Lardons, Boeuf, Mergues, Chorizo	
La Poulet.	10€
Crème fraîche, Poulet, Champignon, Mozzarella.	
La Chèvre, Miel.	10€
crème fraîche, Poulet, Miel, Mozzarella.	
La 4 Fromages.	10€
Sauce tomate, Bleu, Chèvre, Camembert, Munster	
La Calzone	10€
Sauce tomate, Jambon, Oeuf, Champignon, Gruyère.	
La Tarte Flambée Nature.	7€
La Tarte Flambée Gratinée.	8€
Crème fraîche, Lardons, Oignon, (Gruyère)	

TEL : 02.41.65.17.21

Place Du Souvenir, 49360 SOMLOIRE



POUDRAY
VOTRE INSTALLATEUR EN ÉNERGIES

PHOTOVOLTAÏQUE



**POMPE
À CHALEUR**

**FROID
CLIMATISATION**

ZA LES DOUETS JAUNES
49360 SOMLOIRE
CONTACT@SARL-POUDRAY.FR
02 41 55 99 48



PAIROCHON
Couverture

ZINGUERIE
NEUF ET RESTAURATION
ARDOISES - TUILES
RAMONAGE - VELUX



Z.A. La Bamette - 49310 ST HILAIRE DU BOIS
02 41 56 14 26 - eurlpairochonyannick@orange.fr
www.pairochon-yannick.com



**isolation · bardage
Neuf & Rénovation**

La Touche Beton · 49360 YZERNAY
Tél. : 02 41 55 01 32
Mail : uzureau-freres@orange.fr

Centre Communal d'Action Sociale

À SOMLOIRE, LE CCAS RESTE PARTICULIÈREMENT MOBILISÉ SUR LA GESTION DES DIFFÉRENTS SERVICES DE VILL'ÂGE L'ÉPINETTE, L'ATTENTION AUX PERSONNES ÂGÉES ET LA SOLIDARITÉ ENVERS LES SITUATIONS DE PRÉCARITÉ SOCIALE.



Goûter des aînés

L'après midi du 24 janvier a réuni, au sein du restaurant scolaire, décoré pour l'occasion, 103 convives sur les 119 habitants de 75 ans et +. Cette tranche d'âge représente 14% de nos concitoyens (à comparer aux 9,8% sur Cholet Agglomération). L'ambiance était chaleureuse, les conversations allaient bon train et les sourires s'affichaient nombreux. Les chanteurs et conteurs ne se sont pas vraiment faits prier pour animer le goûter servi par les membres du CCAS. Les absents ont reçu à leur domicile quelques friandises.

Sachant que le mois de janvier est riche en évènements festifs, nous avons décidé de décaler le goûter au 18 février 2025.



Agglo amie des aînés

Pour faciliter l'accès aux activités sportives et culturelles, Cholet Agglomération envisage la mise en place d'un pass. Si ce n'est pas déjà fait, il est encore temps, pour tous les +60 ans, de répondre à l'enquête sur vos pratiques en la matière, les freins et les besoins. Des questionnaires papier sont à retirer en mairie, à l'agence postale ou auprès de la coordinatrice Présence Boc'âge, et un lien dématérialisé est aussi accessible via IntraMuros.

Précarité sociale

Le CCAS soutient financièrement l'antenne vihiersoise des Restos du Coeur. Il subventionne aussi et est représenté au sein de l'association Solidarité Lys Layon Bocage. Cette dernière a investi depuis septembre un local proche du centre social « Le coin de la rue » et permet à des familles et personnes isolées d'obtenir temporairement, après évaluation sociale, une aide alimentaire de qualité correcte à faible coût.

Par ailleurs, le contrat signé entre Cholet Agglomération et Véolia permet au CCAS de disposer d'une enveloppe annuelle. Elle peut permettre la prise en charge partielle d'une facture d'eau pour les habitants rencontrant des difficultés financières. Un contact doit s'établir, au préalable, auprès de Véolia ou de la Maison Départementale des Solidarités de Cholet.

Santé

Le CCAS s'engage, aux côtés de Lys Haut Layon, pour la mise en place depuis octobre d'un espace animé par des bénévoles de la Ligue contre le cancer. Ce lieu, situé dans l'enceinte de l'hôpital local de Vihiers, permet aux personnes malades du territoire d'être accueillies pour échanger, s'informer, accéder à des activités (sport adapté, groupe de parole, soins d'esthétique). Par ailleurs, le CCAS réfléchit à l'opportunité de la proposition d'une mutuelle santé communale. Cela pourrait permettre, notamment aux retraités, travailleurs non salariés et agents du service public de bénéficier de tarifs préférentiels.

Fin 2023, Danielle Chavignon a fait part de son souhait de quitter le CCAS. Le maire et ses deux prédécesseurs ont profité du repas de Noël de l'Épinette pour la remercier chaleureusement de son investissement de longue date.

À l'occasion des 100 ans de Paulette Mathieu fêtés en novembre, nous avons réuni les 3 centenaires de la commune. Que de souvenirs... Bravo à elles !



Vill'âge l'Épinette

Services de proximité



**NOUS OUVRONS CETTE ANNÉE 2025
AVEC UNE PETITE RÉTROSPECTIVE
DE L'ANNÉE 2024.**

Côté investissement, des travaux commencés en fin d'année 2024 permettent à la Résidence l'Épinette de continuer à s'adapter à l'évolution des besoins de ses habitants. Nous avons construit 2 nouveaux appartements à la place du logement de fonction et séparé 2 grands appartements en 4 plus petits. Nous pourrons désormais accueillir plus facilement les 27 personnes que l'agence régionale de santé nous autorise à accompagner et soigner. Nous attendions depuis bien longtemps une porte d'entrée automatique beaucoup plus pratique et plus sécurisante et c'est désormais presque chose faite.

Le système informatique était devenu obsolète et a été complètement modernisé. Notez d'ailleurs que nous avons changé nos adresses de messagerie électronique. Vous pouvez désormais nous contacter par mail avec l'adresse suivante : secretariat@epinette49.fr.

Côté fonctionnement, des équipes investies nous permettent toujours d'accompagner, de soigner, de soutenir les plus fragiles avec beaucoup de bienveillance. Malgré un contexte économique actuel qui met tous les EHPAD en difficulté et les oblige à beaucoup d'efforts et de prudence budgétaire, nous sommes constamment en recherche de solutions pour continuer à faire vivre tous les services de « Vill'âge l'Épinette ».

Ô Fil de l'Ô

L'activité de l'Accueil de jour « Ô Fil de l'Ô » a beaucoup augmenté en 2024. Les familles et les professionnels de santé prennent conscience de l'intérêt de cet accueil pour permettre un maintien à domicile le plus longtemps possible et soulager les aidants.



Présence Boc'âge

Notre service « Présence Boc'âge » se charge désormais de la gestion complète des « Logis de l'Ouère ». Au sein de ces logements, les locataires peuvent maintenant bénéficier d'aide ponctuelle la nuit et d'accompagnement en salle de restauration si besoin. Des prestations complémentaires qui permettent de rester le plus longtemps possible à domicile.

Les activités de « Présence Boc'âge » se déroulent désormais, sur inscription, à la bibliothèque « La Grange ô Livres » de Somloire. Le programme complet des activités proposées sur les trois communes (Somloire, La Plaine et Yzernay) est disponible en format papier à la poste de Somloire et à Proxi, ou en format numérique sur Intramuros ou sur le site internet de Somloire.

Nous avons le plaisir de vous partager quelques photos de nos activités 2024 et vous souhaitons une excellente année 2025. Merci à tous de rester très attachés à l'Épinette. Les résidents et les équipes comptent sur vos visites, votre soutien et toutes vos attentions.

À bientôt...





Club nature de Somloire



Le Club Nature de Somloire a toujours pour vocation de faire découvrir la nature et le bricolage aux enfants de 9 ans résidant dans la commune. Cette année ils seront 7 à participer. Le club est animé par une équipe de 7 bénévoles et supervisé par un technicien de la Fédération des Chasseurs d'Anjou dont nous dépendons. Moyennant une participation de 30€, les enfants sont accueillis pour 10 journées d'animations qui se déroulent pendant les vacances scolaires.

Date des journées club nature pour la saison 2024/2025

21 et 22 octobre 2024
23 décembre 2024
17 et 18 février 2025
14 et 15 avril 2025
14 et 21 mai 2025
11 juin 2025

L'accueil se fait à La Guineaudière de 10h à 17h.

Les balades en forêt au fur et à mesure des saisons sont toujours l'occasion de découvertes pour les enfants. Cet automne, la cueillette des champignons avec un mycologue bénévole nous a permis d'identifier 85 espèces différentes. Ils ont



également collecté des feuilles et autres végétaux pour faire des décorations et des figurines pour les fêtes à venir. Au printemps, ils découvriront l'activité des abeilles à travers la ruche du Club Nature, ils observeront la vie aquatique d'une mare et les traces et empreintes d'animaux et ils termineront par la traditionnelle partie de pêche le long d'un étang avec les cannes qu'ils auront eux-mêmes confectionnées, sans oublier la cabane qui est toujours au fil des saisons en rénovation ou agrandissement. Lors de ses journées, les enfants sont également initiés au bricolage par la construction de mangeoires, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes, tire-bottes ou pièges à frelons. Tout ces objets sont ramenés à la maison.

Toutes ces activités ont pour but auprès des enfants d'éveiller leur



respect à l'environnement, de rester à l'écoute de la nature et de garder en tête les savoirs transmis, l'esprit rafraîchi par le grand air.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter :
Monsieur Maillet René : 06 75 52 16 65 ou
Madame Gourdon Chantal : 06 70 33 00 82

MALGRÉ UN CLIMAT TRÈS PLUVIEUX ET DES TEMPÉRATURES DOUCES, NOUS SOMMES PRIVILÉGIÉS PAR RAPPORT À D'AUTRES RÉGIONS DE FRANCE. LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INDÉSIRABLES DOIT CEPENDANT SE POURSUIVRE.



Fourmis envahissantes

Certaines communes sont confrontées à la présence de fourmis envahissantes ou invasives (*Tapinoma Magnum*) qui créent des nuisances. Elles étaient présentes à Saumur en 2022 puis dans le Choletais en 2024 : Paroles de sinistrés : « Quand on s'en aperçoit il est déjà trop tard. » Elles sont reconnaissables à leur odeur de beurre rance quand on les écrase. Des analyses sont en cours à Tours en harmonie avec le FDGON. Importées en France via les jardineries, elles proviennent du bassin Méditerranéen.



Les ragondins

Ceux-ci sont toujours présents sur le territoire. Malgré un piégeage constant et une surveillance des bénévoles le nombre de captures ne diminue pas.

Année 2024 : 182, Année 2023 : 170, Année 2022 : 213.

Nous constatons des bonnes relations entre les piégeurs et les riverains des bords de l'Ouère.

Les frelons asiatiques

Selon les informations du FDGON beaucoup de reines fondatrices sont capturées aux piégeages de printemps. Ceci consiste à poser une bouteille piège dans un arbre fruitier ou près d'un mur ensoleillé avec de l'appât sucré : vins, bières, sucres divers qu'il faut installer dès les beaux jours, dès mars et jusqu'en juillet. Cette action est réalisable par chaque habitant possédant un jardin ou espace vert. Cette mesure n'est pas onéreuse. À l'automne, à la tombée des feuilles mortes si un nid volumineux est aperçu, il faut avertir la mairie ou un membre du GDON. Les piqûres sont dangereuses voire mortelles. La destruction sera réalisée par un professionnel. La prise en charge est financée par la commune.



Les corvidés

Avec la présence des bois, la commune est favorable au rassemblement des corbeaux. Ceux-ci viennent s'alimenter sur les parcelles de cultures voisines toute l'année. À la levée des cultures de maïs ils créent des dégâts très onéreux. Le GDON est à l'écoute des agriculteurs, ensemble nous essayons de prendre des solutions efficaces.

Le bureau du GDON communal est à l'écoute de vos interrogations

- **Président:** Germon Jean Marie
- **Secrétaire:** Moreau Jean Yves
- **Trésorier:** Rouet Didier

10 bonnes raisons de choisir l'ADMR

- 1^{er} réseau associatif à but non lucratif de service à la personne en France, sans actionnaire à rémunérer;
- Plus de 75 ans d'expérience;
- Des interventions sur l'ensemble du département;
- Du personnel qualifié et formé en continu;
- 1h d'intervention = 1h facturée;
- Pas de frais de dossier, pas de chèque de caution, pas de minimum d'heures requis, pas de frais de déplacement;
- Un réseau de 1000 bénévoles acteurs de lien social;
- Prestations ponctuelles ou régulières adaptées à chaque situation;
- 50 % de crédit ou de réduction d'impôt⁽¹⁾;
- Deux modes d'intervention :

Prestataire	L'ADMR est employeur et assure la continuité des interventions
Mandataire	L'ADMR accompagne le client dans sa fonction d'employeur

(plus d'informations auprès des associations locales)



ADMR Bois d'Anjou



Les membres du bureau ADMR Bois d'Anjou

Conseil d'administration :

Présidente :	Martine MARTIN	Coron
Vice-Présidente :	M-Colette MARTIN	Coron
Secrétaire :	Josette CATHELINEAU	St-Paul
Secrétaire adjoint :	J-Marie GROLLEAU	Coron
Trésorier :	Robert LEGER	Coron
Trésorière adjointe :	M-Noëlle FRAPPREAU	St-Paul
Autres membres	J-Louis BOUTIN Noël CESBRON M-Agnès CORABOEUF M-Thérèse LEGER Martine LEMAIRE Chantal MOUTEL	Somloire Vezins Coron Somloire Trémentines

De grands changements

2024 a été, pour notre association, une année de grands changements avec deux dates importantes :

au 01/01/2024 : la fusion absorption de l'ADMR de l'Orée du Bois et de l'association ADMR des Bois d'Anjou, avec pour effet l'agrandissement de notre secteur d'activité qui s'étend désormais sur 8 communes.

au 01/07/2024 : le transfert de notre siège social et l'emménagement dans nos nouveaux bureaux à Coron au sein de la Maison de Santé.

L'ADMR des bois d'Anjou est en recherche de bénévoles, principalement sur les communes de La Plaine, Chanteloup et Nuaille.

Si vous êtes intéressé(e) n'hésitez pas à contacter l'un des membres du Conseil d'administration.

Secours catholique

Les actions du Secours Catholique sur la paroisse Saint Hilaire en Vihiersois

Ouvert à tous, proposant un accueil inconditionnel, intervenant dans toutes les communes composant la paroisse de Saint-Hilaire-en-Vihiersois, le Secours catholique propose :

- des matinées conviviales d'accueil et d'écoute le 1^{er} mardi matin de chaque mois à la maison paroissiale, où on peut venir sans rendez-vous,
- un séjour sur 3 jours à Lisieux du 15 au 17 octobre 2024 où chaque personne participe à hauteur de ses moyens avec le soutien financier de la délégation du Secours Catholique, de la paroisse, du crédit mutuel, de l'Ami de Tous.
- la possibilité d'envoyer des enfants en vacances : en colonie, ce qui a profité à un garçon pour un séjour de deux semaines cet été à l'Île Tudy en Bretagne ; de même deux garçons ont été accueillis dans une famille pour les vacances en juillet,

- la soirée conviviale du 31 décembre organisée en partenariat avec le centre socioculturel qui permet à 80 personnes de vivre une belle soirée tous les ans depuis 20 ans.

Les propositions qui permettent de faire



Réveillon du 31-12 à Trémont

du lien (matinées d'accueil, réveillon, séjour...) sont au cœur de l'action de l'équipe du Vihiersois.

Les actions vacances sont une aide pour les familles aux revenus modestes, elles sont mises en place dès le mois de mars pour l'été ; des actions sont possibles pour les familles et ce, en relation avec d'autres partenaires.

Les aides financières ont pour but de permettre à la personne de dépasser une difficulté ponctuelle, à la suite de l'intervention du CCAS. L'aide peut prendre différentes formes : chèques services pour une aide alimentaire, participation au règlement d'une facture suite à une demande d'une assistante sociale avec l'approbation de notre commission des aides départementale. Toutes ces aides se font en lien avec l'équipe locale, l'idée est de permettre la rencontre et l'échange humain.

Ces actions se mènent en partenariat avec les autres organismes intervenant dans la précarité.

Voilà en quelques lignes l'action du Secours catholique - Caritas France



Groupe devant basilique de Lisieux



Réunions

dans le Vihiersois.
N'hésitez pas à nous contacter :
[équipe.vihiers@secours-catholique.org](mailto:equipe.vihiers@secours-catholique.org)
07 57 41 65 62



Le Relais de Somloire

Cuisine traditionnelle et Landoise

Carte - Menus - Menu du jour - Terrasse - 2 Salles de banquets

4 Place du Souvenir - 49360 SOMLOIRE - Tél. : 02 53 69 99 57



Bien-être • Cosmétique • Entretien de la maison
• Écologique et biologique •
• En vente à domicile •



Nous
recrutons
des conseillers
à domicile.



Plus d'infos sur
www.pure.bio



Charpente
Ossature Bois
Extension
Rénovation
Terrasse - Pergola
Bardage - Isolation
Menuiseries



02 41 46 03 66

sarlbatibois@orange.fr

Z.A de la Becqueretterie 2 rue du Patis 49360 Maulévrier

Le transport solidaire

L'association du transport solidaire de Somloire est à votre disposition avec véhicules et chauffeurs pour vous accompagner lors de vos rendez-vous médicaux et vos visites à vos familles et amis. Nous transportons toutes les personnes de la commune n'ayant pas de moyen de locomotion de manière permanente ou occasionnelle.



L'association a pour objet de permettre à toute personne en difficulté de se déplacer et de bénéficier du transport solidaire ou de toute autre activité favorisant le développement de la solidarité et la lutte contre l'isolement.

Des chauffeurs bénévoles se proposent ainsi, en fonction de leurs disponibilités, de répondre à des besoins ponctuels de déplacement de personnes, en utilisant leur véhicule personnel.

En 2024, les chauffeurs bénévoles ont effectué 90 transports pour un total de 3 708 km. Nous transportons les bénéficiaires dans un rayon de 100 km : Cholet, Maulévrier, Vihiers, Mauléon, Coron et jusqu'à Angers ou Nantes.

Sur les 48 membres inscrits, 21 ont pu bénéficier de ce service. La cotisation annuelle est de 3 Euros, et est payée par les Bénéficiaires et les Chauffeurs.

L'indemnité kilométrique est de 0.45 Euros, elle est réglée directement par le bénéficiaire au chauffeur, contre un reçu.

Les usagers ayant besoin de ce service, doivent appeler les secrétaires de l'Épinette, Justine Chupin ou Véronique Chupin au : 02 41 46 30 31, aux heures de bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h. Dans la mesure du possible, il est recommandé de réserver votre transport 48 Heures à l'avance.



Si vous avez besoin d'un déplacement urgent, le samedi, chez le médecin ou la pharmacie, vous devez contacter directement Mme Ghislaine Castincaud au 06 48 58 85 88 ou 02 41 55 98 84. La réussite de ce projet repose sur la mobilisation de bénévoles. Toute personne souhaitant s'impliquer dans ce projet, devenir chauffeur ou participer à la coordination peut prendre contact avec l'Association à tout moment. Si vous disposez d'un peu de temps et si vous aimez le contact humain, nous vous accueillerons avec plaisir au sein de l'association. Les chauffeurs doivent être en possession de leur permis de conduire et être à jour des cotisations de leurs assurances (voiture et responsabilité civile).



L'assemblée générale aura lieu le :
Vendredi 31 janvier 2025 à 10h30 à la Salle annexe à Somloire

ENTREPRISE AGRICOLE

Travaux tracto-pelle
Moisson - Ensileuse - Labour - Débroussailleuse

SARL Gaultier

Tél. 02 41 75 86 14
FAX 02 41 58 12 72



Marnier - 49310 LES CERQUEUX-SOUS-PASSAVANT

SPORTINGSOLS

CONSTRUCTEUR D'ESPACES SPORTIFS



Rue du Stade
85250 SAINT-FULGENT
02 51 43 82 16

www.sportingsols.com



École

CETTE ANNÉE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE L'OUÈRE DE SOMLOIRE ACCUEILLE 70 ÉLÈVES RÉPARTIS EN 3 CLASSES :

- La classe des TPS-PS-MS-GS avec Florian Barreau. Depuis 24 ans, et jusqu'aux vacances de la Toussaint, les élèves étaient également accompagnés de Brigitte Vitré dite "Nanou" l'ASEM de la classe des petits. Elle est désormais partie à la retraite et remplacée par Sophie Delaunay.
- La classe des CP-CE1 se compose de 18 élèves, avec Coraline Thomas Borde comme enseignante.
- La classe des CE2-CM1-CM2 compte 27 élèves avec Audrey Lupin en tant qu'enseignante mais également en tant que cheffe d'établissement de l'école.

Céline Barou est l'enseignante spécialisée qui intervient sur l'école. Elle est présente sur l'école pour aider les élèves qui en ont besoin.



De gauche à droite, de haut en bas.
Audrey Lupin, Brigitte Vitré, Sophie Delaunay, Céline Barou,
Coraline Borde et Florian Barreau.

L'année 2023-2024 était placée sous le signe du voyage et des jeux olympiques : « **Voyageons en baskets !** » La mascotte de l'école, Phrygie, a beaucoup voyagé et a permis aux élèves de découvrir de nombreux paysages et pays. Les élèves ont eu l'occasion de faire beaucoup de sport pendant cette année, mais également d'en découvrir des nouveaux : le rugby, le baseball, le badminton, etc. Ils ont également pu échanger avec un hockeyeur paraplégique de haut niveau pour se sensibiliser aux sports paralympiques.

Pour cette nouvelle année 2024-2025, les élèves vont travailler autour des 4 éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre, qui sont essentiels à notre vie, et à notre planète. Les élèves vont également apprendre à prendre soin de ces éléments. De nombreuses activités et apprentissages seront proposés en lien avec ces 4 éléments mais il y aura aussi tout un travail autour des 4 saisons. Ce sera, par exemple, l'occasion de travailler notamment sur le Vendée Globe.

L'année sera rythmée par des forums permettant ainsi aux élèves de se mélanger grâce aux parrainages entre les plus petits et les plus grands, mais aussi par les traditionnels goûters d'anniversaires que nous fêtons à chaque fin de mois.

Grâce à l'agglomération du Choletais, les élèves profiteront de multiples activités tout au long de l'année, les Grandes Sections et les CP ont pu profiter de 6 séances à la patinoire en septembre et en octobre.

Ensuite ce sera au tour de la classe des CE2-CM1-CM2 de profiter d'un séjour d'une semaine et demie à Ribou, au programme : course d'orientation, tir à l'arc et escalade. Un séjour mêlant nature et sport. Puis tous les enfants des classes de CP jusqu'au CM2 inclus iront à la piscine pour plusieurs séances de natation. Une journée en toute fin d'année sera consacrée à la prévention routière et au permis vélo pour les plus grands : CE2-CM1-CM2. Cette année c'est à la classe des plus grands de participer au voyage lecture, sur le thème des enquêtes et du mystère ! Le nom du voyage lecture de cette année est « **Enigmalivres** ».



Moment de vie en parrainage entre les plus grands et les plus petits

Tout au long de l'année, des événements sont programmés par l'APEL et l'OGEC. Des rendez-vous à ne pas manquer !

- Randonnée de l'école, le 13 octobre 2024
- Chants de Noël, le 20 décembre 2024 à 18h30
- Boum de l'école, le 28 février 2025 de 18h à 21h30
- Marché de printemps, le 26 avril 2025 de 10h à 12h30
- Kermesse de fin d'année, le 29 juin 2025

À cloche-pied

À L'OCCASION DES FETES DE FIN D'ANNÉE, TOUTE L'ÉQUIPE FAMILLES RURALES DE SOMLOIRE VOUS SOUHAITE DE BONS MOMENTS À PARTAGER ET UNE EXCELLENTE NOUVELLE ANNÉE 2025.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles.



2024

Début 2024, l'association a travaillé au remplacement du Quizz musical par une activité plus simple : une sortie familiale au puy du Fou courant septembre. Durant cette sortie : 25 personnes en ont pris plein les yeux, pour un tarif attractif. Fort de son dynamisme, le Conseil d'administration prévoit 3 événements pour l'année 2025 !

Grace à ses membres, l'association a mis à jour ses statuts. Ils donneront une place plus importante au public (dans le temps) et la possibilité d'organiser le bureau de façon différente. Le Conseil d'Administration s'en est déjà saisi en nommant Mme Choloux, vice-présidente et en accueillant : Mme Marques, Mme Mayer et Mme Roullier.

L'association a enfin pu mettre en place le portail famille ! Les formalités administratives vont être de moins en moins contraignantes et les familles ont désormais la possibilité d'accéder et modifier les inscriptions de leurs enfants via leur espace.

POUR LES ENFANTS

De la sortie Mer au château de saint Mesmin, les enfants ont eu accès à une multitude d'activités. Ils ont réalisé un repas à emporter pour papa et maman lors de la saint Valentin et ils ont bu de la fausse bière pour fêter la saint Patrick.

Ils ont aussi pu personnaliser des jeux en bois fabriqués par M. Frémondrière et les enfants de plus de 8 ans ont profité d'une sortie intercommunale sur le thème des Jeux olympiques et du Numérique.

Les associations familles rurales du secteur se sont associées pour proposer aux enfants du territoire une journée rebond'game et deux séjours cet été. Nous espérons renouveler un programme commun pour l'été 2025.

APPEL AU BÉNÉVOLAT

Intégrer l'association c'est : entrer dans le bureau, devenir bénévole occasionnel ou régulier. Les bénévoles ou parents deviennent alors un maillon essentiel à la bonne mise en œuvre des objectifs pédagogiques ou des valeurs qu'ils veulent porter au sein de la structure.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

- Ouverture tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- de 7h à 8h 30 le matin
- et 16h 15 à 19h le soir
- Petit-déjeuner servi entre 7h et 7h 50
- Rassemblement pour l'école à 8h 15 et départ à 8h 20 pour l'école
- Sortie scolaire à 16h 15

MERCREDIS LOISIRS

- Ouverture les mercredis en période scolaire de 7h 30 à 18h 30 :

- Arrivée échelonnée de 7h 30 à 9h
- Départs et arrivées entre 12h 30 et 13h 30 (sauf les jours de sorties)
- Départs échelonnés à partir de 16h 30 le soir.

CONTACT : 06 37 58 39 55
famillesrurales.somloire@yahoo.fr

Foyer des jeunes

CETTE ANNÉE LE FOYER DES JEUNES ÉTAIT COMPOSÉ DE 8 ADOS, QUATRE GARÇONS ET QUATRE FILLES.

Les anciens ont permis aux nouveaux de découvrir le foyer, de partager et d'échanger sur les projets en cours et à venir.



Dès décembre, ils ont pu déposer quelques **décorations de noël** dans les commerces. Des couronnes, des sures d'orge et divers petits sujets ont décoré les sapins qui étaient mis en place dans la commune et sur la place de l'église.

Au printemps, nous leur avons offert un maillot personnalisé, qu'ils ont pu porter lors des diverses animations de l'année.

En mars, ils ont réalisé **une vente de brioches** qui a permis de récupérer un peu d'argent pour leur projet de fin d'année, aller au Parc Astérix pendant les vacances d'hiver avec les jeunes de Boc'EnBulle.

Début juillet, un **tournoi de Badminton** ouvert à tous a été organisé. Il a rassemblé 24 équipes de deux joueurs. Chaque participant est reparti avec un lot, que nos jeunes avaient récolté auprès des différents artisans et sponsors de notre commune, ainsi que des enseignes de la région. Merci à tous de votre implication auprès de nos jeunes.

En septembre, ils ont organisé une **soirée pizza et bowling** à Bressuire, tous étaient présents et nous avons passé un bon moment. Cette soirée a permis de les remercier pour leur implication durant l'année.



Pour cette nouvelle année 2024/2025, nos trois plus anciens ont quitté le foyer et nous avons accueilli des nouveaux membres, ils sont maintenant une dizaine à être inscrits. Durant les vacances de la Toussaint, le projet est de réaliser de nouvelles décos pour Noël.



Deux jours de bricolage sont prévus pour fabriquer des sapins et quelques nouvelles décos que vous aurez l'occasion de voir autour des commerces durant les fêtes de fin d'année.



27 bis rue des Mauges

49360 SOMLOIRE

Ouvert du lundi au vendredi

De 7h à 19h

📞 02.41.28.06.90

Microcreche.lesziboux@gmail.com

<http://microcrechelesziboux.wixsite.com/lesziboux>



Relais Petite Enfance

Du nouveau au Relais Petite Enfance du Bocage !

Deux nouvelles animatrices sont arrivées en fin d'année 2023 : Anne-Sophie et Manuella, éducatrices de jeunes enfants de formation. Suite à une période de familiarisation sur chacune des communes du Bocage, elles sont aujourd'hui ravies de vous partager leur gazette ! Celle-ci est un concentré de propositions ouvertes aux assistants maternels, aux gardes d'enfant à domicile et aux familles ; matinées d'éveil, intervenants extérieurs, soirées et conférences n'attendent que vous ! Pour obtenir la Gazette, pour plus d'information ou par curiosité, nous vous invitons à nous rencontrer, nous appeler ou nous écrire !

À très bientôt ! Vos animatrices.

RPE Bocage Service public gratuit
(lieu d'écoute, d'information sur les modes d'accueil et de professionnalisation)
06 70 09 50 32 - rpebocage@choletaggloeration.fr
15 place du Pré de la Halle – Maulévrier
(permanence physique sur RDV uniquement)



Collectif Fioul



Un collectif est en place depuis plusieurs années pour l'approvisionnement en fioul domestique.

Cela permet d'obtenir des tarifs plus avantageux et une livraison planifiée deux fois l'année.

Si vous êtes intéressés,
merci de contacter
Jérôme Chouteau - 06 81 10 64 92
afin de vous inscrire
pour les prochaines campagnes

Boc'EnBulle

BOC'ENBULLE, DEPUIS JANVIER 2023, CE SONT DES RENCONTRES, DES TEMPS D'ÉCHANGES, DES MOMENTS DE PARTAGE POUR TOUS LES JEUNES DE 11 À 18 ANS SUR LES 6 COMMUNES DES CERQUEUX, CORON, MAULÉVRIER, LA PLAINE, SOMLOIRE ET YZERNAY.



L'animatrice Camille Barbe Piton se déplace sur tout le territoire pour susciter et accompagner les projets des jeunes, en soutien et en lien avec les acteurs locaux (foyers des jeunes, collèges, espaces jeunesse, accueils de loisirs).

Cette année, des actions, des projets ont été organisés avec les directeurs/animateurs des accueils de loisirs de chaque commune autour des outils numériques.

Le 5 juin 2024, un inter-centres a été mis en place sur le thème des J.O numériques. Cette journée a été riche en échanges sous le signe de la convivialité. L'année prochaine, une autre thématique sera proposée.

Pour permettre de concrétiser leur projet d'une journée au parc Astérix, les jeunes ont mis en oeuvre des actions d'auto-financement tout au long de l'année : vente de brioches, saucissons, pizzas, tournoi de badminton, soirée kid's thème

kermesse, soirée kid's thème halloween.... Il est prévu de partir le 27 décembre 2024, il reste des places dans le car, tous les jeunes du territoire peuvent y participer.

Afin d'assurer de façon plus pérenne le financement du poste de l'animatrice, l'association travaille, avec ses partenaires et financeurs, à l'ouverture d'un accueil de loisirs jeunesse intercommunal courant 2025.

L'association Boc'Enbulle vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Bureau :

Présidente : Joëlle Reveillere (Coron)

Vice présidente : Céline Langlois (Somloire)

Secrétaire : Catherine Fuché (Maulévrier)

Secrétaire adjointe : Mélanie Godin (Yzernay)

Trésorière : Véronique Godet (La Plaine)

Trésorière adjointe : Céline Thomas (Les Cerqueux)



Bibliothèque

La Grange Ô Livres



L'ANNÉE 2024 FÛT ENCORE UNE ANNÉE BIEN
REMPLE POUR LA GRANGE Ô LIVRES.

Plusieurs événements se sont déroulés au cours de l'année dans notre bibliothèque.

Tout d'abord depuis le mois de janvier, chaque dernier mardi du mois à 20h, la Grange vous ouvre ses portes pour une soirée « Jeux de société ». Dans une ambiance conviviale et bon enfant, petits et grands se réunissent autour de jeux apportés par les participants et découvrent ou redécouvrent les grands classiques ainsi que des nouveautés. Tout le monde est le bienvenu, inscrit ou non à la bibliothèque.



Au mois de mai, la Grange Ô Livres, en partenariat avec la Maison Julien Gracq, a accueilli l'auteur Guillaume Aubin pour une balade le long de la rivière pendant laquelle il a pu lire des extraits de ses romans et échanger avec les participants sur ses sources d'inspiration, son travail d'écriture...

Comme chaque année, en partenariat avec l'école de Somloire, la bibliothèque participe au voyage lecture : pour l'année 2023/2024 avec les classes de maternelle sur le thème « Colorissimo » et pour l'année 2024/2025 avec les classes CM1/CM2 sur le thème « Egnimalivre ».

En novembre, la bibliothèque a accueilli un groupe d'enfant pour une animation autour du numérique « Dessine ton jeu ».

Et pour finir l'année, notre traditionnelle « Chasse au trésor de Noël » revient pendant les vacances de Noël.

Tout au long de l'année, la Grange Ô Livre a aussi participé à différents prix littéraires : le Prix POP «1ère Œuvre Publiée» qui s'est terminé en octobre et le Prix « Les tous petits lisent aussi » qui concerne la littérature enfantine pour les enfants de 0-3 ans.

Après le sport en 2024, le thème choisi pour l'année 2025 pour l'ensemble du réseau des bibliothèques rurales de Cholet Agglomération sera « Héros, Héroïnes », Une animation « Wonder lecture » aura lieu pour les enfants l'après-midi du 18 février.

Notre équipe de bénévoles vous accueille trois fois par semaine, le lundi de 15h30 à 17h30, les mercredi et samedi de 10h15 à 12h15. L'inscription à la bibliothèque est gratuite et vous permet d'accéder à l'ensemble des livres, BD, albums... du réseau de l'agglomération (29 bibliothèques) ainsi qu'à la médiathèque de Cholet sur simple réservation via notre plateforme e.changes. Vos réservations seront acheminées grâce à nos navettes directement à la bibliothèque de Somloire.

Pour finir, notre bibliothécaire salariée Géraldine nous a quitté pour une autre bibliothèque au cours de l'année. L'ensemble de l'équipe des bénévoles la remercie pour sa disponibilité, ses conseils, sa gentillesse et sa bienveillance au cours des années qu'elle a passées avec nous. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans son prochain poste. Un recrutement est en cours pour son remplacement.

Enfin, comme beaucoup d'associations, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer nos permanences. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de nos bénévoles lors des permanences.

Nous vous attendons bientôt à la Grange Ô Livres

L'équipe de la Grange

Échange de savoirs, travaux d'aiguilles

Avec plaisir, pour la 11^e année, nous avons repris nos activités d'échanges de savoir (travaux d'aiguilles),

Nous nous retrouvons dans la salle au-dessus de la périscolaire, tous les quinze jours le lundi après-midi de 14h à 17h.

Cette année nous sommes une vingtaine de personnes, et accueillerions avec plaisir d'autres personnes intéressées. Et comme nous sommes aussi gourmandes, nous allons aussi au restaurant une fois dans l'année.

Un planning est affiché au Proxi, chez Marie Laure.

Pour tous renseignements,
téléphoner au 06 26 90 92 50



Pour le sourire d'Alvina

Bonjour à toutes et à tous,

L'édition 2023 de notre marché de Noël (le 6^e), nous a donné entière satisfaction. La majorité des 28 exposants semblent être contents de leur journée. Nous veillons toujours à ne pas faire de doublon et à ce que les produits proposés soient locaux et artisanaux.

Nous espérons vous voir nombreux soutenir l'association le 1^{er} décembre 2024. Malheureusement, comme chaque année nous devons écrire cet article avant le marché. Ce sera donc la surprise...

De son côté, Alvina va bien. Elle est toujours très surveillée pour les problèmes gastriques apparus fin 2022. Pour le moment, tout semble stable. Malgré tout, nous restons très vigilants.

Elle n'a toujours pas obtenu de place en accueil de jour pour adultes handicapés. Nous continuons les démarches et les relances. Notre priorité reste le bien-être d'Alvina. En partenariat avec l'ergothérapeute qui suit Alvina, nous essayons de mettre en place un système de communication simple. Grâce à des capteurs ultra sensibles qu'elle actionne avec sa main gauche, elle arrive à



démarrer ou arrêter de la musique. Il lui faut du temps, mais les premiers résultats sont encourageants. À suivre...

Nous n'oublions pas les associations qui nous aident et nous soutiennent, le CLAS, le VCC SOMLOIRE, la CAV Les

CERQUEUX, la Perche MAULEVRAISE et bien sûr les bénévoles. Un grand MERCI à tous de la part d'ALVINA et des membres de l'association.

Bonne et heureuse année 2025.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2024 DU COMITÉ LOISIRS ET ANIMATIONS SOMLOIRAISS (CLAS) !

L'année 2024 a été marquée par de nombreux moments de convivialité et de partage grâce à la mobilisation des membres du CLAS.

Voici les temps forts qui ont rythmé cette année : En avril, notre traditionnel **méchoui** a rassemblé plus d'une centaine d'habitants de Somloire. Ce rendez-vous annuel est toujours un moment chaleureux où chacun se retrouve autour d'un bon repas. En septembre, l'événement phare de l'année, nommé « **La Petite Somloiraise** », a fait son retour pour une nouvelle édition. Ce week-end festif a réuni petits et grands autour d'activités variées : le concours de palets a vu plus de 80 équipes s'affronter, dans une ambiance conviviale et sportive. Le **concours de pétanque** lui a rassemblé près de 32 équipes. Les enfants ont profité de nombreuses animations : manèges, sculptures sur ballon et atelier de maquillage. L'**apéritif musical** suivi d'un repas « ginguette » et d'une soirée dansante le samedi soir, s'est conclu par un magnifique feu d'artifice qui a illuminé le ciel de Somloire, pour le plaisir de tous. Le dimanche, plus de 130 passionnés se sont réunis à Somloire pour prendre part à la **randonnée mobylette**, soutenus par des motards. Une exposition de véhicules anciens a également attiré de nombreux autres passionnés.

Ces événements n'auraient pas été possibles sans le soutien précieux de nos bénévoles que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur générosité.

Après plusieurs années en tant que président du CLAS, Damien Laurand passe le relais. Ce fut un honneur pour lui de contribuer à l'organisation de ces moments de joie et de convivialité. Il reste néanmoins dans le bureau, en tant que secrétaire adjoint.

Ensemble, membres du comité des fêtes, nous continuerons à faire vivre le CLAS avec dynamisme.



Membres du bureau :

Président(e) : Charlie Humeau
Vice-président(e) : Laurène Manceau
Secrétaire : Angélique Jaunet
Secrétaire adjoint(e) : Damien Laurand
Trésorier(ère) : Baptiste Gaboreau et Stéphane De Groot
Trésorier(ère) adjoint(e) : Marius Crétin

TARIFS LOCATION - HABITANTS AUTRES COMMUNES

MATÉRIEL	TARIF	CAUTION	RENSEIGNEMENTS
Grande friteuse	80€	800€	4 paniers - 2 bacs de 25L Gaz propane (3,50€/kg) Huile non fourni
Moyenne friteuse	60€	500€	2 paniers - 1 bac de 25L Gaz propane (3,50€/kg) Huile non fourni
Sono	80€	500€	2 enceintes - ampli micro Ordinateur portable
Enceinte sur batterie	30€	250€	Micro sans fil inclus
Jeux de lumières	30€	500€	2 led dancer + 1 rampe laser spot avec pied
Machine à fumée	15€	100€	Liquide inclus dans la location
Néon	1€	5€	Lot de 3 néons : 2€
Barbecue	50€	300€	Verticale pour méchoui
Plancha	20€	300€	Gaz butane 3,50€ le Kg
Percolateur	15€	150€	40 à 110 tasses (3 paquets de café)
Bac gastro	1€	5€	Lot de 6 bacs et 6 couvercles : 5€
Pompe distri	5€	25€	Pompe dorsale distribution alcool
Mètre bières	1€	5€	Capacité - 12 gobelets
Couverts x100	35€	200€	100€ les 300 couverts
Pichet	5€	20€	Lot de 20 pichets de 1L
Panneaux claustra	5€	25€	

Réservation auprès de Damien LAURAND - 06 73 78 54 01



TARIFS LOCATION - HABITANTS DE SOMLOIRE

MATÉRIEL	TARIF	CAUTION	RENSEIGNEMENTS
Grande friteuse	50€	800€	4 paniers - 2 bacs de 25L Gaz propane (3,50€/kg) Huile non fourni
Moyenne friteuse	40€	500€	2 paniers - 1 bac de 25L Gaz propane (3,50€/kg) Huile non fourni
Sono	60€	500€	2 enceintes - ampli micro Ordinateur portable
Enceinte sur batterie	25€	250€	Micro sans fil inclus
Jeux de lumières	30€	500€	2 led dancer + 1 rampe laser spot avec pied
Machine à fumée	10€	100€	Liquide inclus dans la location
Néon	1€	5€	Lot de 3 néons : 2€
Barbecue	40€	300€	Verticale pour méchoui
Plancha	15€	300€	Gaz butane 3,50€ le Kg
Percolateur	10€	150€	40 à 110 tasses (3 paquets de café)
Bac gastro	1€	5€	Lot de 6 bacs et 6 couvercles : 5€
Pompe distri	5€	25€	Pompe dorsale distribution alcool
Mètre bières	1€	5€	Capacité - 12 gobelets
Couverts x100	30€	200€	100€ les 300 couverts
Pichet	4€	20€	Lot de 20 pichets de 1L
Panneaux claustra	5€	25€	

Réservation auprès de Damien LAURAND - 06 73 78 54 01



Les anciens combattants d'Algérie

Les anciens combattants disent non à l'oubli !

La plupart des jeunes avaient 20 ans quand ils sont partis à la guerre d'Algérie. Aujourd'hui, nous devons continuer à combattre pour la paix qui est la seule voix du bonheur dans nos vies et nos familles. En décembre 2023, Jean-Marie Bigot nous a quitté. Il était plein d'humour dans nos rassemblements avec son air de Bourvil. Au revoir Jean-Marie.

Regardons devant nous. 2025 arrive.

Avec les copains, je vous dis Bonne année et bons vœux à tous

Le Président



SomloirYzernay CP Foot

HISTOIRE/DATE IMPORTANTES

2015, L'ANNÉE, DE LA FUSION DU CLUB D'ETOILE SPORTIVE YZERNAY AVEC L'ASCP. LE NOUVEAU CLUB SE NOMMERA SOMLOIRYZERNAY CERQUEUX PLAINE FOOT, AVEC COMME PRÉSIDENT ALAIN ROCHAIS.

DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE FUSION, EN MAI 2015, L'ÉQUIPE C DES SENIORS REMPORTE LA COUPE DES RÉSERVES.



L'association en 2024

Le bureau directeur 2024 est composé de 14 membres, présidé par Timothé Barbeau.

Il y des commissions au nombre de 12 telles que, les finances, les fêtes, la communication, l'arbitrage, etc. Au niveau communal, Alexandre Jacquet est le référent communal pour le club.

Le club a également 2 arbitres officiels, Tom Bodin Chauvire, arbitre officiel jeunes dans le district 49, et Fabien Tena, arbitre officiel régional au niveau R3.

Manifestations extra-sportives

Chaque commune a une manifestation extra-sportive par an. Depuis 2 ans, la commission tournoi organise chaque année, son traditionnel week-end tournoi à Yzernay.

Cette année 2024 a vu 32 équipes de jeunes le samedi et 25 équipes le dimanche.

Le Tournoi des U11-U13, pour la saison 2024-2025, aura lieu le 7 juin 2025.

2025 sera une année importante pour le club, puisque l'association fêtera **ses 10 ans**.

À vos agendas, Le dimanche 8 juin 2025, aura lieu, la journée et la soirée des 10 ans du club.



Tennis club plainais-somloirais

LE CLUB DE TENNIS DU TC PLAINAIS SOMLOIRAS PROPOSE DES ENTRAINEMENTS SUR LES 2 SITES DE LA PLAINE ET SOMLOIRE.

Le créneau du lundi à Somloire est dédié aux enfants du niveau école primaire. Pour les ados, cela se passe à La Plaine.

Le club propose également 3 créneaux par semaine pour les adultes. Niveau débutant.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Benjamin Langlois au 06 03 92 02 72 ou par mail à tcplainaisomloirais@gmail.com

Club de Tennis
LA PLAINE- SOMLOIRE



Saison 2024-2025

Reprise des entraînements
LUNDI 2 SEPTEMBRE

Groupe KIDS Salle de Somloire Tous les lundis 17h-18h	Groupe ADOS Débutants Salle de La Plaine Tous les lundis 18h30-19h30	Groupe ADOS Experts Salle de Somloire Tous les lundis 19h30-20h30
--	---	--

Groupe ADULTES (pas d'entraîneur) 5 créneaux disponibles à volonté :

LUNDI Mini Tennis	LUNDI Tennis	MERCREDI Tennis	JEUDI Tennis	SAMEDI Tennis
SOMLOIRE 18h-23h	LA PLAINE 20h30-23h	SOMLOIRE 19h-23h	LA PLAINE 19h-23h	LA PLAINE 9h-12h

Cotisation : 95 €

Portes ouvertes et essai gratuit lors des 2 premières séances
Lundi 2 et 9 septembre
Appelez Benjamin avant svp

Renseignements et inscriptions: Benjamin Langlois : 06 03 92 02 72
Ou par mail: tcplainaisomloirais@gmail.com



MOD'IDEE COIFFURE

ouvert
du mardi au vendredi
9h-12h / 14h-19h
le samedi
8h30-17h

02 41 55 95 61

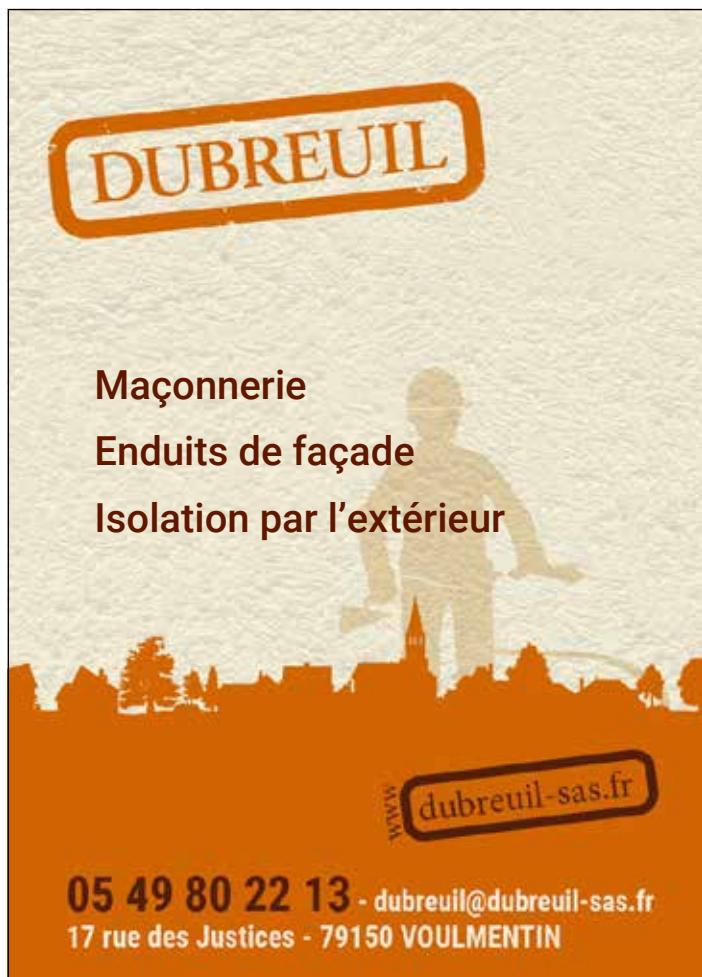
2 bis rue des Mauges
49360 SOMLOIRE



SB
Construction

Serge[®] **BLAIS**
la passion du bois

www.ossaturebois-sergeblais.fr Tel:05.49.81.20.62



DUBREUIL

Maçonnerie
Enduits de façade
Isolation par l'extérieur

dubreuil-sas.fr

05 49 80 22 13 - dubreuil@dubreuil-sas.fr
17 rue des Justices - 79150 VOULMENTIN

CSSP Basket



Beaucoup de petits clubs de basket, comme le notre, voient leur effectif de licenciés diminuer. Le club d'Yzernay est concerné aussi. C'est pourquoi nous avons créé deux ententes cette année. Sur l'équipe U13Filles, portée par Yzernay, mais elle joue et s'entraîne dans les 2 clubs. Nous avons bien conscience que cela demande aux joueuses et parents de s'adapter.

Le CSSP devrait porter une équipe U9G en janvier, pour permettre aux garçons d'Yzernay de jouer en masculin et non en équipe mixte comme en début de saison.

Fernand Belmudes continue d'entrainer nos équipes U7, U9, U11, U13, U15. Un créneau supplémentaire est ouvert le vendredi soir pour nos U13 et U15, pour leur permettre d'avoir 2 entraînements par semaine.

Les séniors gars et loisirs s'entraînent eux-mêmes.

Les entraînements et matchs ont commencé à Somloire de août à décembre, puis à La Plaine jusqu'en mars, et pour finir à St Paul. Nous n'irons pas aux Cerqueux, les travaux de restauration de la salle devant commencer en début d'année 2025.

Nous attendons aussi avec impatience la restauration de la salle de Somloire, qui malheureusement par temps de pluie, a de plus en plus de fuite sur le terrain.

Un grand merci aux municipalités des 4 communes qui nous permettent l'accès aux salles et nous allouent une subvention.

La saison dernière, les séniors gars ont brillé tout au long du Challenge de l'Anjou pour décrocher une victoire bien

méritée. En effet une équipe de séniors s'est recréée la saison dernière, leur objectif, gagner le Challenge de l'Anjou, puisque les U18F l'avaient remporté en 2023. Par leur capacité physique, mais surtout mentale, ils ont remporté le trophée sur un score de 48 à 40 contre La Poitevinière-Le Pin. Leurs coachs, Virginie et Etienne, peuvent être fiers de leur accompagnement. Énormément de spectateurs avaient fait le déplacement, des cars avaient été organisés au départ de nos communes. Cela a été positif pour les effectifs, en motivant d'autres séniors à venir signer cette saison.

Nous avons rejoint l'association « J'aime mon sport et ma planète ». Cette démarche permet au club d'accéder à des clinics encadrés par des joueurs professionnels, et d'évoluer dans les pratiques pour nos entraîneurs et coachs. De plus, la démarche écologique, avec un système de sablier qui décompte le temps sous la douche. Plusieurs actions auront lieu autour de cela.

Cette saison nous proposons encore les sorties UFAB et Cholet Basket. Nous apprécions à chaque fois, cette bonne ambiance partagée.

Pour les manifestations, nous avons repris la randonnée des fouaces, qui malgré le temps de juin, avait été une bonne réussite, grâce à une équipe de bénévoles, principalement de St Paul, et à la commission animation du CSSP. Vous pouvez déjà retenir le dimanche 15 juin 2025, pour remettre les baskets ou nous aider ce jour là.

En décembre un tournoi 3x3 a été organisé, c'est une première, nous espérons que cela vous a plu.

Le Comité de Basketball du Maine et Loire essaie continuellement de mettre l'accent sur le Fair Play et prévenir les incivilités. Nous rejoignons totalement cette démarche. Il est inconcevable d'entendre des réflexions de joueurs, de supporters, de parents, envers les arbitres, les joueurs adverses, les coachs, les entraîneurs... Nous comptons sur tous, pour se respecter et respecter le jeu. Le basket se pratique avec tous, avec plaisir.

Nous avons réellement besoin de membre des communes autres que Somloire, pour continuer à faire vivre le basket et la dynamique dans les 4 communes que rassemble le CSSP.

Le bureau étant moins nombreux cette saison, nous avons le soutien de Fabienne et Nathan qui ont pris en charge toute la partie communication par les réseaux sociaux, un grand merci à eux.

Restez mobilisé, venez encourager nos équipes, venez nous rejoindre dans le bureau, ou simplement dans une commission.

On compte sur vous

Composition du bureau pour la saison 2024-2025 :

- de Somloire : Linda Chouteau (présidente), Lucie Doublet (trésorière), Laurent Festoc (secrétaire), Noémie Doublet, Cédric Petit, Lucie Chabauty.
- de La Plaine : Stéeve Frémondrière (vice président).
- Argenton : Franck Bonde.
- Cerqueux et St Paul du Bois : aucun.



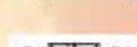
SONO EVENTS 49

Location Sono

Système Son



Jeux de Lumière



DJ Virtuel



Micro

Machine à fumée



QR code

sono.events49@gmail.com

Télé : 06.02.67.61.31

VCC Somloire



Notre année a débuté par l'Assemblée Générale le vendredi 10 janvier. Pour cette année notre effectif reste stable, une cinquantaine d'adhérents Marche et Vélo.

Pour les marcheurs, marche tous les jeudis soit à Somloire ou à l'extérieur.

Michel se charge du planning. Et le dimanche, pour ceux et celles qui le veulent, nous nous déplaçons aux rando organisées par les autres communes.

Pour le vélo, nous roulons avec les Cerqueux le mercredi et le dimanche matin. On participe aussi aux rando en extérieur.

Dimanche 11 janvier, marche aux Bois des Chèvres aux Aubiers et repas au Relais de Somloire.

Le 16 mars 2024, Cholet Agglo Tour. Tous et toutes étaient mobilisés pour la sécurité des coureurs professionnels. Les coureurs arrivant des Cerqueux et remontant vers la Plaine.

Le 19 mai 2024, jour de Pentecôte, rando des Bois d'Anjou. 504 participants : 355 marcheurs, 101 vélos et 48 VTT. Les marcheurs ont apprécié de passer dans le parc du château, accueillis par Madame Des Brosses, pour commenter l'histoire du château. Un grand merci pour son accueil.

S'en est suivi un pique-nique le jour de l'Ascension à Somloire. Après marche et vélo, tout le monde s'est retrouvé à la salle de sport pour l'apéro. Grillades et jeux (boules, belote, tac tic...) l'après-midi,

le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Du 15 au 22 juin, nous avons organisé huit jours au VVF de Sare (Pays Basque), avec de très belles randonnées sous la houlette de Michel que nous remercions bien fort. Le soir au village vacances, nous avions droit à une soirée espagnole, basque et autres tout ça autour d'une belle table. Quelle ambiance !

Le 11 juillet, nous avons organisé une sortie vélo pour tous sur le circuit Vélo Francette. Partie de la Balastière, nous avons rejoint le Coudray Macouard où nous avons visité la fabrication des girouettes. Retour pour le pique-nique sorti du sac avec un temps pour des jeux tous ensemble puis le soir, nous avons terminé au Relais de Somloire.

Le 11 novembre, nous recevions nos amis des Cerqueux pour le traditionnel pot-au-feu au Relais de Somloire, après marche et vélo.

Le 1^{er} décembre une marche a été organisée avec les Cerqueux pour le Sourire d'Alvina ; rando vin chaud et pain d'épices sont au programme !

Nous invitons toutes les personnes qui seraient intéressées par la marche ou le vélo à l'AG, qui aura lieu le vendredi 10 janvier 2025. Le club vous accueillera à bras ouverts !

À Retenir 18 MAI 2025 Rando Des Bois D'Anjou

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle année 2025.



Pour tout renseignement

MARCHE

Michel Chupin 06 78 97 90 44

VÉLO

André Jadeau, 06 19 11 54 32

ACTL

Association Attelage et Cavaliers des 3 Lacs

FIDÈLE À LA COMMUNE DE SOMLOIRE,
L'ACTL (Attelages et cavaliers des 3 lacs)
Y A ORGANISÉ AINSI QUE CHAQUE ANNÉE
SON RALLYE DU 8 MAI.

La qualité et la diversité des chemins disponibles assurent en grande partie le succès jamais démenti de cet événement. Cette fois encore une soixantaine de cavaliers et tout autant de marcheurs avaient fait le déplacement.

Nous vous donnons donc rendez-vous pour **l'édition du 8 mai 2025**, en vous espérant nombreux au bord du gué de la Guineaudière.



NEUF & RÉNOVATION

FSC Bois
CHARPENTE - MENUISERIE

CHARPENTE : traditionnelle - bâtiment - agricole - industrielle
OSSATURE BOIS : extension - réhaussement - bardage
MENUISERIE : extérieure - intérieure
ISOLATION EXTERIEURE : toiture - façade

06 83 45 61 53
charpente.menuiserie@fscbois.fr

NOUVEAU

49 690 CORON

COCHARD et Fils
Viticulteurs

Domaine de Mihoudy

VINS DU VAL DE LOIRE
ANJOU COTEAUX DU LAYON

49540 Aubigné-sur-Layon
Tél. 02 41 59 46 52 - Fax. 02 41 59 68 77

A consommer avec modération

Plaine Automobiles
2 rue de la Promenade 49360 la Plaine

02 41 55 98 70
plainauto1@orange.fr

ÉCOLE DE CONDUITE
VIHIERS - ARGENTONNAY

DEROUET
formation
CENTRE DE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA MOBILITÉ CITOYENNE

Formations :

Auto - Moto - Cyclo - Remorque

Stage de récupération de points

www.derouet-formation.com **0 805 035 065** Service & appels gratuits

APPLICATION MOBILE
À TÉLÉCHARGER
www.drivizy.fr



Décès

- Le 19/12/2023** ROUSSIÈRE Marie, née MÉTAYER (88 ans)
Le 03/01/2024 DURAND Jacqueline, née RAUTUREAU (92 ans)
Le 31/01/2024 GIRARD Marthe, née RÉVEILLÈRE (96 ans)
Le 08/02/2024 MICHEL Hubert (51 ans)
Le 13/02/2024 DEROUINEAU Claude (90 ans)
Le 09/03/2024 MARTIN Jacky (69 ans)
Le 24/04/2024 BERNIER Robert (86 ans)
Le 16/05/2024 BERNIER Roger (87 ans)
Le 03/07/2024 TRICOT Verohanitra, née RAJAOHOBIVELO (64 ans)
Le 21/07/2024 GODINEAU Bernard (95 ans)



Plantation d'arbres avec les nouveaux-nés de 2023 et leurs familles



Naissances

- Le 29/12/2023** POUPLARD REMEAU Marceau
Le 29/12/2023 POUPLARD REMEAU Marius
Le 07/01/2024 CHUPIN Hélia
Le 02/03/2024 QUIGNON BEGHIN Marceau
Le 18/05/2024 PINGUET VALIDE Noha
Le 06/06/2024 BÉLIARD Liv
Le 30/11/2024 MASSET Charlie



SERVICES

EPICERIE

PAIN

PRESSE

LIVRAISON

A DOMICILE

PRESSING

HORAIRES

Du mardi au vendredi

8H - 13H

16H - 19H

Le samedi

8H - 13H

TEL : 02 41 28 06 10

Le dimanche
8H - 12H30

Liste des annonceurs

AQUALYS	École de natation	P. 24	PAIROCHON YANNICK	Couverture	P. 28
BATIBOIS	Ossatures Bois	P. 36	PLAINE AUTOMOBILES	Garage Automobile	P. 50
BOUCHET TP	Travaux public	P. 7	POUDRAY	Plomberie - Électricité - Chauffage	P. 28
CEPY	Plomberie - Électricité - Chauffage	P. 7	PROXI	Supérette	P. 51
COCHARD & FILS	Viticulter	P. 50	RDECOR	Peintre - Décorateur	P. 24
DAD INFORMATIQUE	Informatique	P. 24	RELAIS DE SOMLOIRE	Restaurant	P. 35
DEROUET FORMATION	Auto École	P. 50	SARL GAULTIER	Entreprise Agricole	P. 37
EURL JEAN-FRANÇOIS GABILLÉ	Carrelage	P. 7	SAS DUBREUIL	Maçon	P. 47
FLEUR D'ARMILLE - PURE	Cosmétique Entretien de la maison	P. 36	SB CONSTRUCTION	Menuiserie - Charpente	P. 47
FOURNIL DES VOYAGEURS	Boulangerie	P. 28	SOM'AGRI	Garage Agricole	P. 18
FSC BOIS	Menuiserie - Charpente	P. 50	SONO EVENT 49	Location de sono	P. 48
JOLLY GRANIT	Monument funéraire	P. 18	SPORTINGSOLS	Constructeur d'espaces sportifs	P. 37
LES ZIBOUX	Crèche	P. 40	STEVE MARCHAND	Maçon	P. 17
MOD IDÉE	Coiffeur	P. 47	UZUREAU & OLIVIER	Menuiserie - Charpente	P. 28

BULLETIN MUNICIPAL 2024 > 51

Ils ont 50 ans en 2024



De gauche à droite

Debout: Chouteau Jérôme, Chouteau Delphine, Papin Yohann, Brunet Jean Noël, Gourichon Stéphanie, Beillard Stéphanie, Humeau Cécile, Feufeu David

Accroupis: Bigot Mickaël, Bareau Caroline, Chauvière Claude, Vitré Véronique, Ouvrard Jean Yves

CLASSE 2024 : ils ont 20 ans en 2024



Mathis
Coulomnier



Eléonore
Manceau



Adeline
Delaunay



Bastien
Manceau

De gauche à droite

Maéva Poudray, Clara Gaboreau, Simon Doublet, Lailly Boistault, Ilona David

SOM LOIRE

[HTTPS://WWW.SOMLOIRE.FR/](https://www.somloire.fr/)